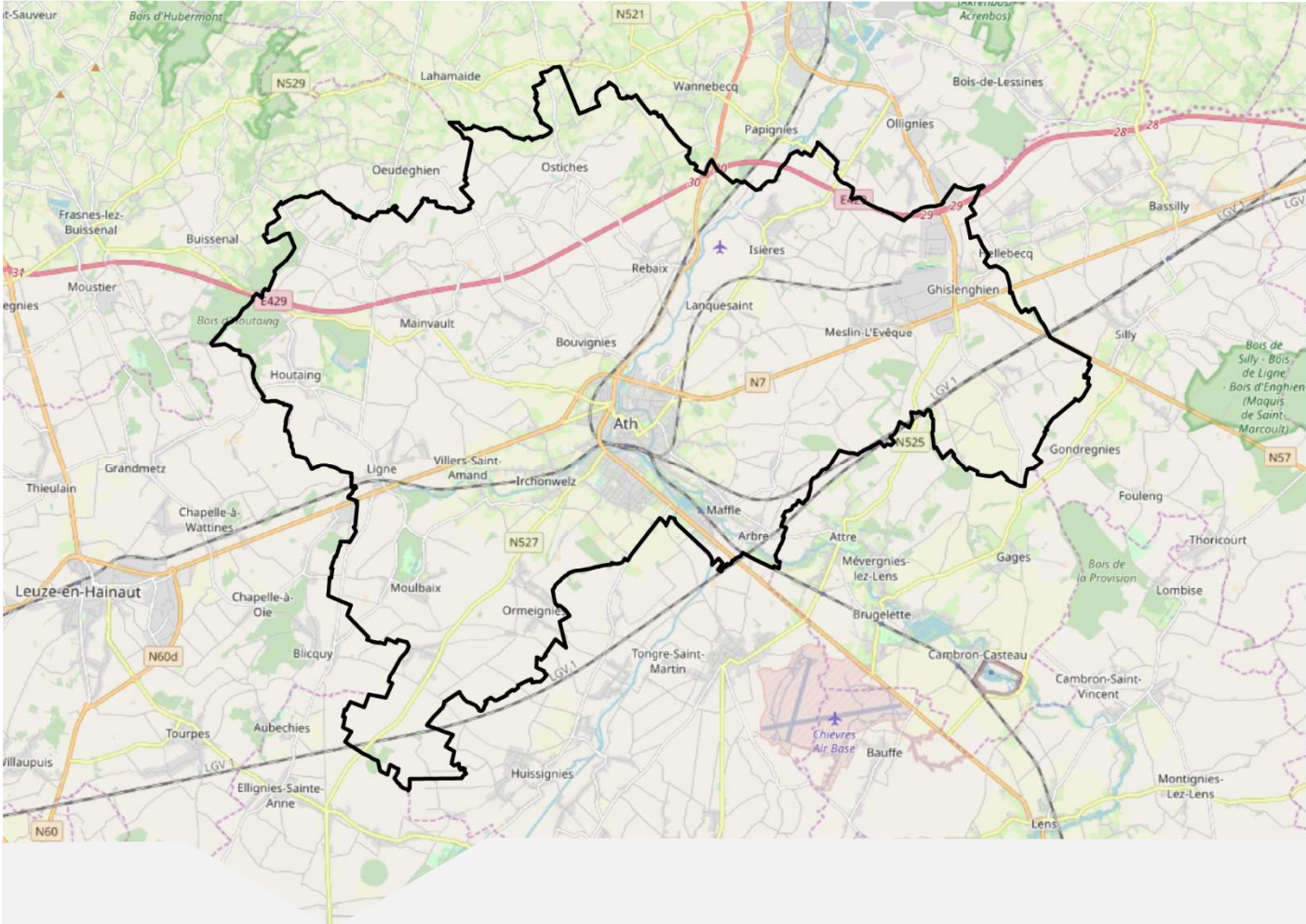




Programme Communal de Développement Rural

Ville d'Ath

Partie 2 – Rapport de participation citoyenne

Décembre 2023

En partenariat avec :



ICEDD



Fondation Rurale
de Wallonie

Pour le compte de :



Ville d'Ath

1.	Liste des abréviations	4	Communication	15	
2.	Introduction.....	5	Méthode d'animation	15	
3.	Dates clefs de l'ODR.....	6	Résultats quantitatifs	17	
4.	L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie.....	7	Résultats par thématiques	18	
4.	Lectures de terrain	8	Agriculture.....	19	
a.	Introduction	8	Aménagement du territoire et urbanisme	19	
b.	Résultats en quelques mots des visites de terrain	8	Citoyenneté.....	21	
5.	Interviews des personnes ressources	9	Culture.....	21	
5.1.	Introduction	9	Economie.....	21	
5.2.	Méthode.....	9	Espaces publics.....	23	
	Questionnaire en ligne	9	Mobilité.....	23	
	Interviews	9	Nature et environnement	26	
5.3.	Résultats.....	9	Patrimoine.....	26	
	Résultats quantitatifs.....	9	Services	28	
	Résultats thématiques	10	Tourisme	28	
	Agriculture	10	Vie associative	30	
	Aménagement du territoire.....	10	Les séances d'informations en quelques images.....	31	
	Culture et patrimoine	11	6.	Groupes de travail thématiques.....	32
	Enseignement	11	6.1.	Introduction	32
	Economie	11	6.2.	Méthode	32
	Environnement	12	6.3.	Résultats	35
	Mobilité	12		Résultats quantitatifs	35
	Santé.....	12		Résultats par thématique	36
	Social.....	13	A.	Cadre naturel	36
	Tourisme	13	B.	Lieux de vie	37
Séances d'information	14	C.	Activités économiques	38	
5.4.	Séance d'information au Conseil communal	14	D.	Flux et communication.....	39
5.5.	Séance d'information au personnel communal.....	14	7.	Consultations spécifiques.....	41
5.6.	Séance d'information à la CCATM	14	7.1.	Consultation des jeunes	41
5.7.	Séances d'information dans les villages	14	7.1.1	Bâtisseurs de Liens	41
	Introduction.....	14	7.2.	Adolescents.....	42

7.3. Séance d'information aux agriculteurs	46	Phase II : Vote de préférence et projets coups de cœur	52
8. Commission locale de développement rural	47	Résultats de votes – exemple cadre naturel.....	54
8.1. Appel à candidature et composition de la CLDR.....	47	Phase III : Appropriation des résultats de votes sur les projets par la CLDR	55
8.2. Invitation à découvrir le territoire	49	Phase IV : Avis extérieurs à la CLDR sur les projets	56
8.3. Installation de la CLDR.....	50	Phase V: priorisation des projets en CLDR.....	57
8.4. Travail sur le diagnostic partagé.....	50	Méthodologie.....	57
Méthodologie	50	Phase VI: travail sur le contenu des projets	59
Capital naturel	50	Méthodologie.....	59
Lieux de vie	50	8.7. Approbation du PCDR	61
Lieux de travail.....	50	Méthodologie.....	61
Communication, réseaux et mobilité.....	50	Résultats.....	61
Matériel	51	8.8. Calendrier et synthèse des réunions de la CLDR	63
Résultats	51	8.8. Taux de participation des membres de la CLDR	64
Vision à 10 ans.....	51	9. PARTICIPATION DE LA POPULATION DURANT L'ODR.....	65
Document à remplir en séance.....	51	10. PROJETS ET ACTIONS MIS EN PLACE DURANT L'ÉLABORATION DU PCDR	66
8.5. Travail sur la stratégie de développement	51	Identification des projets à mettre en place avant l'approbation du PCDR.....	66
8.6. Travail sur les fiches-projets.....	52		
Phase I : Tri et commentaires sur les projets.....	52		

1. Liste des abréviations

A21L	Agenda 21 Local	PAC	Politique Agricole Commune
AD	Agent de développement	PASH	Plan d'assainissement par sous-bassin hydrographique
ADL	Agence de Développement Locale	PCDN	Plan Communal de Développement de la Nature
CCCA	Conseil communal consultatif des Aînés	PCDR	Programme Communal de Développement Rural
CCE	Conseil communal des Enfants	PCM	Plan Communal de Mobilité
CCS	Centre Culturel de Silly	PCS	Plan de Cohésion Sociale
CLDR	Commission Locale de Développement Rural	PDS	Plan de développement Stratégique
CPAS	Centre public d'action sociale	PMR	Personne à Mobilité Réduite
CRD	Contrat-Rivière Dendre	PNPC	Parc Naturel du Pays des Collines
DR	Développement Rural	ROI	Règlement d'ordre intérieur
FRW	Fondation rurale de Wallonie	SI	Séance d'information
GAL	Groupe d'action locale	SIS	Syndicat d'initiative de Silly
GT	Groupe de travail	SPGE	Société Publique de Gestion de l'Eau
MCath	Maison Culturelle d'Ath	TEC	Transports en commun
ODR	Opération de Développement rural	ZAE	Zone d'activité économique
OT	Office du Tourisme	ZIT	Zone d'immersion temporaire

2. Introduction

La partie II du PCDR est dédiée aux résultats de la participation citoyenne. Au sens du décret de 2014 relatif au développement rural, la participation de la population se compose de:

1. L'information;
2. La consultation;
3. La concertation;
4. La coproduction.¹

Au total, 1.083 habitants (3,89% de la population totale) de la commune ont contribué à l'élaboration du PCDR. Cette participation a permis de recevoir une série de constats qui ont nourri le diagnostic croisé, la stratégie et le contenu des fiches-projets du PCDR.

La participation en trois étapes :



La consultation des
acteurs locaux et des
services ;



La consultation de la
population;



Travail avec la CLDR.

L'objectif de cette partie est de présenter de manière synthétique:

- Les méthodes utilisées pour la participation de la population;

- Les résultats des différentes réunions d'informations, de consultation et des groupes de travail;
- Les résultats du travail de la CLDR



Teambuilding – CLDR – Visite de la Forge d'Ostiches.

¹ Décret relatif au développement rural – art. 4 – 11 avril 2014

3. Dates clefs de l'ODR

La commune d'Ath a pris la décision de principe de mener une Opération de Développement Rural (ODR) le 7 janvier 2019.

En 2019, elle a obtenu l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie. La convention d'accompagnement entre la commune et la FRW a été signée le 24 janvier 2020.

Etant donné la philosophie de développement durable déjà très présente dans la commune, le Conseil communal a pris la décision de faire de l'ODR d'Ath une ODR.

Le bureau ICEDD a été désigné le 06 mars 2020 comme auteur de Programme

Communal de Développement Rural (PCDR).

En 2020 et 2021, la FRW a mené une phase de lecture de terrain, d'interviews de personnes ressources et de sondage de la population par une enquête de satisfaction sur la commune.

Entre septembre et décembre 2021, des séances d'information ont été organisées dans tous les villages de l'entité.

Du 19 avril au 05 mai 2022, 3 groupes de travail thématiques ont ensuite été tenus.

Pendant cette période, entre le 1^e avril et le 21 mai 2022, l'appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a été lancé. Au total, 72

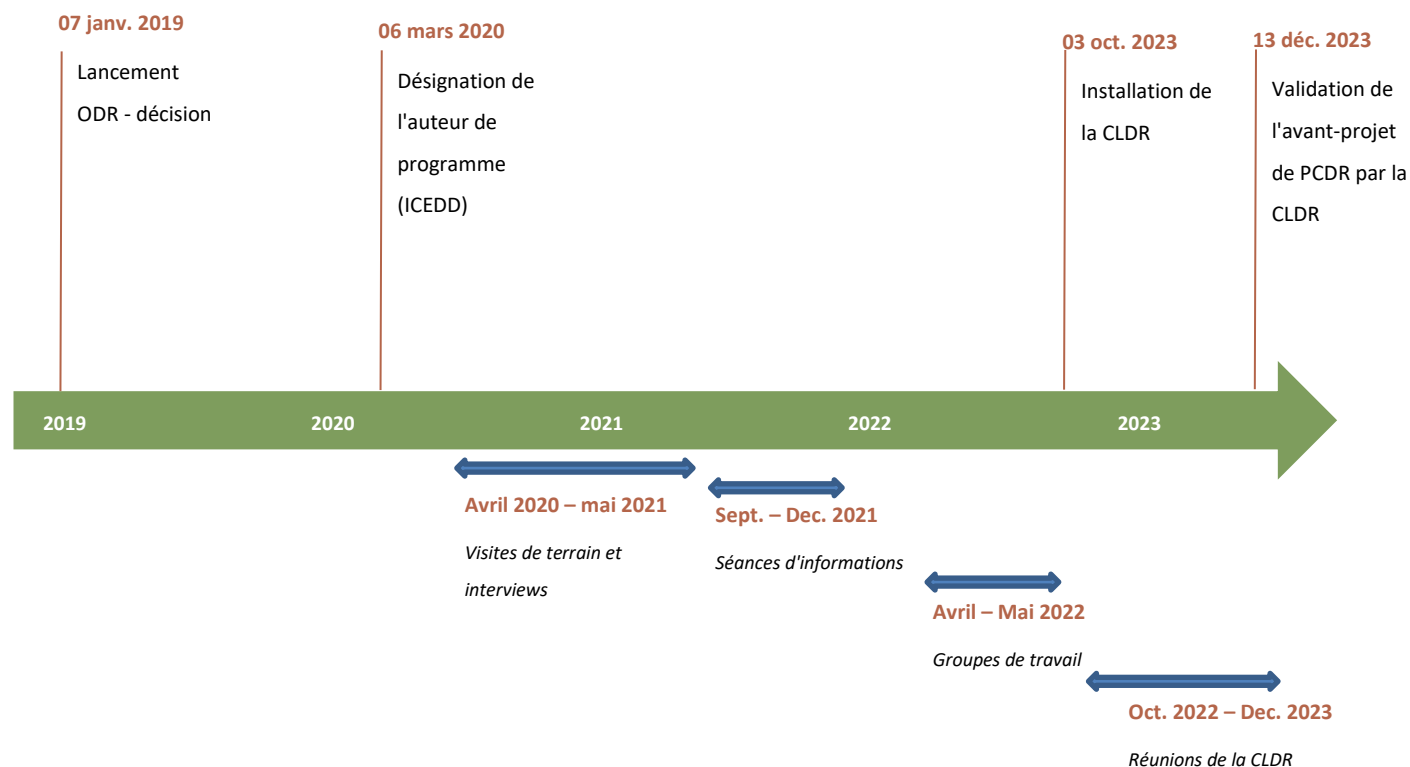
candidatures citoyennes ont été reçues et 8 conseillers communaux se sont portés volontaires pour faire partie de la CLDR.

Le 22 juin 2022, le Conseil communal a approuvé les candidatures de 52 membres citoyens et 8 conseillers.

L'installation de la CLDR s'est tenue le 03 octobre 2022.

Au total, du 03 octobre 2022 au 13 décembre 2023, la CLDR s'est réunie 11 fois pour élaborer le PCDR.

L'avant-projet de PCDR a été approuvé par la CLDR le 13 décembre 2023 et le projet de PCDR a été approuvé par le Collège le 22 décembre 2023.



4. L'organisme d'accompagnement : la Fondation Rurale de Wallonie

La FRW accompagne les



communes rurales
wallonnes depuis
1979

La FRW est un organisme d'utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux, dans une démarche durable.

En 1979 déjà, la FRW accompagnait les premières opérations pilotes de développement rural en Wallonie. Depuis, elle assure les différentes missions que la Région wallonne lui a confiées :

- Accompagnement des opérations de développement rural,
- Accompagnement des Communes sollicitant la subvention BiodiverCité,

- Facilitateur Plan bois-énergie pour le secteur public,
- Interface Leader,
- Assistance Territoire et Patrimoine,
- Ressources et expertise du milieu rural.

L'équipe Wallonie picarde accompagne la commune d'Ath

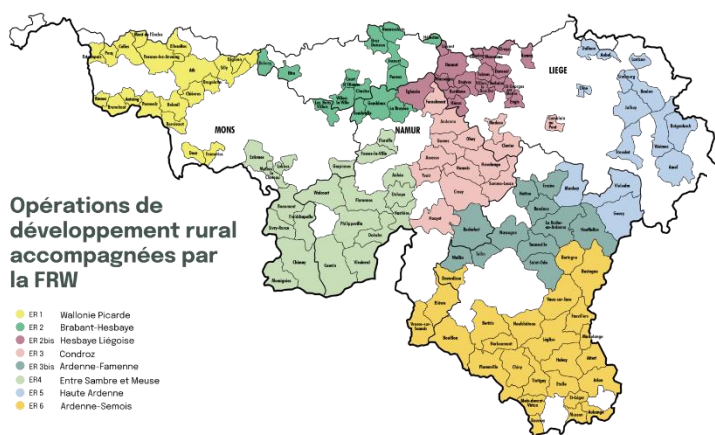
Dans le cadre des opérations de développement rural, la FRW met à disposition des communes qu'elle accompagne des agents de développement intégrés dans une équipe pluridisciplinaire et formés en continu.

Ces agents favorisent la participation de tous par des entretiens, des réunions publiques et des enquêtes locales. Ils constituent un relais spécifique entre les habitants et le pouvoir communal, ainsi qu'entre le pouvoir communal et les différentes instances décisionnelles. Ils contribuent également à la rédaction du

PCDR, à la recherche de subventions et à l'accompagnement des projets.

Les 8 équipes de la FRW sont réparties en Wallonie. Ces multiples implantations permettent aux agents de développement de bien connaître le terrain et les réalités du territoire sur lequel ils travaillent.

L'accompagnement de la commune d'Ath est assuré par l'équipe Wallonie picarde située à Frasnes-lez-Anvaing (en jaune sur cette carte), et plus particulièrement par Robin Penay, Elodie Nise et Nathalie Remy.



Fondation Rurale de Wallonie
Communes accompagnées en
Opération de Développement Rural

4. Lectures de terrain

a. Introduction

Les visites de terrain permettent aux AD de se faire leur propre idée de la Commune. A Ath, les visites de terrain ont été effectuées dès décembre 2019 et se sont poursuivies durant toute la période précédant la mise en place de la CLDR. Les AD ont sillonné tous les villages et hameaux de la commune en empruntant plusieurs moyens de locomotion: à pied, à vélo et en voiture. Pour chaque village, les AD disposaient d'un canevas d'observation et d'une carte IGN pour repérer les points d'intérêt du territoire visité.

b. Résultats en quelques mots des visites de terrain

La commune d'Ath se distingue de ses communes voisines par son étendue et la présence d'un pôle urbain important où se concentrent la majeure partie des services, commerces de la commune et plus d'un tiers de la population totale de l'entité.

L'attrait du centre-ville d'Ath se marque dans le paysage par une urbanisation rayonnant depuis le cœur de la ville et qui se concentre autour des grands axes de communication qui structurent la commune ainsi que dans les villages adjacents.

De par son étendue, Ath est une commune qui présente plusieurs types de paysages qui se déclinent du Nord au Sud, entre un paysage vallonné (au Nord) et de plaine (au Sud). Ces paysages sont marqués par la présence de nombreux villages organisés en villages-tas autour desquels une première ceinture directe est composée de prairies herbagères dominées par des élevages bovins. La seconde ceinture, plus large, est composée majoritairement de parcelles agricoles de type intensif. Néanmoins, la plupart des villages sont dotés de quelques maraîchers de plus petites tailles proposant des ventes directes à la ferme. Si l'espace dédié à

l'agriculture est important, les espaces boisés sont peu nombreux, souvent de petites superficies et inaccessibles au public.

A l'extrémité Est du territoire, le paysage porte les stigmates du développement des activités industrielles et économiques. D'anciennes carrières ennoyées se dressent en pôles de développement de la biodiversité et du tourisme sur le territoire. Plus au nord, le zoning économique "Orientis" est accompagné de nombreuses éoliennes qui impactent le paysage de cette zone du territoire.

D'un point de vue hydrographique, la commune est principalement arrosée par les Dendre Orientale et Occidentale qui se rejoignent dans la Dendre, laquelle constitue un axe structurant du territoire autour duquel s'est développé un RAVeL attractif. Le territoire est également doté de nombreux petits cours d'eaux (rivières, ruisseaux, etc.) conservant parfois leurs caractères naturels.

Globalement, un fort sentiment d'appartenance de la population athoise à sa commune se ressent par le nombre de drapeaux, aux couleurs de la ville, placés en façade des maisons, mais également par l'importante utilisation du nom de la commune dans des enseignes et slogans visibles depuis la voie publique. Cette impression est d'autant plus perceptible à l'approche de la ducasse d'Ath (août) qui semble fédérer un grand nombre de citoyens.



Photo 1: vue du village de Moulbaix

5. Interviews des personnes ressources

5.1. Introduction

Dans un premier temps et vu la quantité importante de personnes ressources et acteurs locaux sur la commune, la FRW a préparé un questionnaire thématique en ligne. La liste des personnes ressources a été déterminée sur les propositions de la FRW et de la commune.

Entre septembre 2020 et septembre 2021, les AD ont procédé à des interviews en présentiel pour les thématiques peu ou pas abordées dans le questionnaire, ou pour lesquelles la FRW a reçu peu de réponses. Ces rencontres avaient pour but d'expliquer les principes d'une ODR, d'inciter les personnes ressource à être présentes aux phases ultérieures de l'opération mais aussi, pour les AD, d'avoir une première vue des atouts et faiblesses d'Ath.

5.2. Méthode

Questionnaire en ligne

Ce questionnaire élaboré via GoogleForm a été envoyé par mail à 33 services, associations et groupements de l'entité (cf. annexe II.1.1.). Ils étaient invités à y répondre entre le 03 et le 25 septembre 2020. Ce questionnaire portait sur 7 thématiques : enseignement, sport, associatif, HoReCa, commerce, agriculture et service à la personne. Après avoir sélectionné une des thématiques, les répondants devaient répondre à des questions spécifiques à leur métier ou à leur activité, et à des questions générales sur la commune d'Ath reprenant leurs

impressions, les atouts et faiblesses. A la fin du questionnaire, les répondants introduisaient leurs coordonnées de contact et indiquaient leur souhait ou non d'être tenu au courant des actualités de l'ODR.

Liste des interviews réalisées		
Structures	Secteur d'activité	Date de l'interview
A toi mon toit	Sans-abrisme—social	16 / 09 / 2021
Agence de Développement Local	Economie	15 / 12 / 2020
CCATM	Aménagement du territoire	15 / 12 / 2020
Contrat-Rivière Dendre	Nature et environnement.	15 / 04 / 2021
Maison culturelle d'Ath	Culture	07 / 05 / 2021
Office du Tourisme d'Ath	Tourisme	19 / 01 / 2021
Parc Naturel du Pays des Collines	Aménagement du territoire, nature et environnement.	27 / 01 / 2021
Plan de Cohésion Sociale	Social	15 / 09 / 2021

Interviews

Outre le questionnaire en ligne, une série d'interviews s'est tenue. Celles-ci se sont déroulées en présentiel ou par visioconférence à l'aide d'un canevas d'interview. L'entretien prenait la forme d'une discussion où les Agents de Développement interrogeaient les services

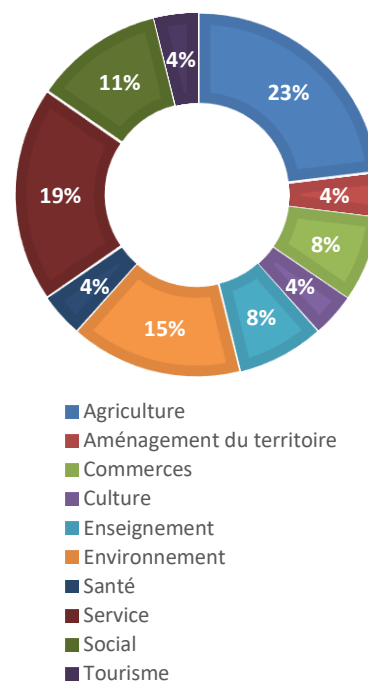
et associations sur leurs actions et perceptions du territoire.

5.3. Résultats

Résultats quantitatifs

Ces deux phases de consultations ont permis d'interroger 22 associations via le GoogleForm et d'en rencontrer 8 lors d'interviews. Au total, 28 acteurs différents ont été consultés.

RÉPARTITION DES ACTEURS CONSULTÉS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Résultats thématiques²

Agriculture

Les acteurs consultés dans cette thématique sont de deux types: des praticiens de l'agriculture et des associations de soutien, de conseils et de préservation de l'environnement.

Les praticiens

Les praticiens ont été consultés exclusivement via l'enquête en ligne. Il en ressort que la moitié d'entre eux reçoivent un soutien de l'administration communale et que six d'entre eux estiment qu'un soutien est plus que nécessaire dans le développement de leurs activités.

La mobilité, et en particulier l'accessibilité de leur établissement à la clientèle, est régulièrement pointée comme un frein à l'essor d'un commerce de type circuit-court.

Sur les huit réponses obtenues, deux proviennent d'un groupement d'agriculteurs et six d'entre eux estiment que l'installation d'une commission agricole serait intéressante et pourrait apporter une plus-value à leur travail (rationalisation de l'achat de matériel et des investissements, par exemple).

Pour les agriculteurs questionnés, il existe des avantages à leur pratique dans la commune d'Ath: la proximité d'une école pour les agriculteurs (IPES d'Ath), le Centre pour l'Agronomie et l'Agro-industrie C.A.R.A.H. (dont le service d'aide à la gestion des exploitations), l'abattoir et la ferme-pilote.

Les associations

Quant à la seconde catégorie consultée, les associations, celle-ci a fait état de quelques projets en cours ou à l'étude qui permettent de soutenir l'agriculture locale, dont un marché des producteurs locaux à Ath et un projet de relocalisation de l'alimentation (Alim'Ath). Certaines associations consultées (PNPC et CRD) ont indiqué l'importance de l'agriculture dans la préservation de la biodiversité et d'un cadre de vie de qualité. Dans ce but, ces associations mettent en place des actions qui permettent à la fois d'aider les agriculteurs dans certains domaines (autonomie fourragère, par exemple), mais aussi pour les sensibiliser à la préservation de l'environnement (l'érosion des sols, la plantation de haies, l'alternative aux pesticides et aux nitrates, etc.). Le rôle de l'agriculture dans les inondations et les coulées boueuses a été relevé par les associations. Elles ont également relevé l'existence de plusieurs études GISER et d'actions pour lutter contre le phénomène.



Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est une vaste thématique regroupant plusieurs domaines: mobilité, logements, infrastructures, aménagements d'espaces verts, etc.

Les associations félicitent le cadre vert de l'entité. Le caractère qualitatif des espaces publics serait dû aux aménagements réalisés par l'obtention, autrefois, de nombreux subsides par la Ville d'Ath. Néanmoins, ces aménagements commencent à dater et des éléments à améliorer viennent s'ajouter aux éléments à entretenir. De nombreux acteurs sont présents sur le territoire afin de conseiller la commune et les particuliers sur les aménagements à réaliser.

Concernant la consultation de personnes ressources pour des recommandations urbanistiques, le PNPC regrette qu'avec la mise en place du COdT (juin 2017), la structure ne soit plus consultée que dans le cadre des permis d'environnement et permis unique et non plus pour les permis d'urbanisme. Néanmoins, le PNPC met en place une charte paysagère donnant des recommandations pour la préservation des caractéristiques du territoire.

La crainte d'une urbanisation galopante négligeant les typologies urbanistiques a été régulièrement citée par les acteurs locaux. Face à ce constat, des associations (PCS, ADL, OT) ont mis en exergue l'existence de bâtiments communaux sous-utilisés qui pourraient être restaurés, ceci tant dans les villages que dans le centre-ville, et qui pourraient permettre de répondre à des besoins en termes de logements (constat d'A toi mon toit) ou d'infrastructures à finalité diverses. Ces réaménagements devraient permettre de canaliser l'arrivée croissante de nouveaux habitants sur le territoire.

² Les résultats thématiques illustrent les propos reçus lors des interviews. Ils illustrent parfois des impressions subjectives du territoire.

Les acteurs consultés ont également fait part du caractère central de la ville d'Ath où se regroupent les différents services face à un certain isolement de certains villages en terme d'infrastructures permettant la décentralisation de certaines activités. De plus, les villages font face à la disparition de certaines structures d'accueil et de rencontres essentielles au maintien de la convivialité.



Chapelle Notre-Dame de la Cavée

Culture et patrimoine

De manière générale, les structures interrogées félicitent les restaurations et la mise en valeur du patrimoine athois, même s'ils pointent quelques mises en valeur vieillissantes (signalétiques et panneaux didactiques, par exemple).

D'un point de vue culturel, une synergie existe entre les différents opérateurs culturels et associations locales.

La décentralisation de la culture du centre-ville vers les villages est une réflexion constante dans le chef de la Maison

Culturelle d'Ath qui mène de nombreuses actions en ce sens (Focus au Village, Echappées estivales, théâtres-actions) dont la finalité est de participer à la convivialité dans les villages, mais également à l'accessibilité de la culture. Sur ce dernier point, la Maison Culturelle d'Ath a également mis en place une commission de Lutte Contre l'Exclusion Culturelle qui s'attache à promouvoir des échanges de savoirs, à lutter contre la pauvreté et à établir un programme d'accompagnement à la culture. Ces actions sont menées en collaboration avec le CPAS.

D'un point de vue plus général, les structures soulignent le nombre important d'espaces dédiés à la culture (musées, théâtre, etc.), avec toutefois la nécessité de lutter contre l'impression d'endroits réservés à un public "intellectuel" véhiculée par ces structures.

Enseignement

Peu de données ont été récoltées sur cette thématique. Néanmoins, les acteurs consultés témoignent d'un centre-ville attractif au niveau enseignement avec tous les degrés de scolarité représentés et l'accessibilité aisée du centre-ville (gare, grands axes).

Tous les degrés d'enseignement semblent prendre part à des projets aboutissant à une plus-value pour le territoire (Bâtisseur de liens, projet d'agriculture urbaine, aménagement de classes extérieures). Ceci démontre une certaine collaboration entre les écoles et les différents acteurs locaux.

Economie

Le centre-ville d'Ath est cité comme un catalyseur pour l'économie locale par son attractivité. Ce centre-ville a réussi à préserver un tissu commercial composé de petites surfaces commerciales. Ce succès se marque également dans le faible nombre de cellules vides dans l'intramuros athois. Grâce à la présence de petits commerçants, le centre-ville garde un caractère convivial. Ce vivier économique est soutenu directement et indirectement par des initiatives de l'Administration (marché des producteurs et autres événements festifs). Néanmoins, le manque de cohésion entre les différents commerçants et le manque d'intégration des nouvelles enseignes ont été cités comme points faibles. L'Agence de Développement Local (ADL) met en place des initiatives visant à aider les commerçants à développer leurs activités (marché des producteurs locaux, annuaire des commerçants, vitrine des produits locaux, etc.).

Quant aux villages de l'entité, le sentiment d'être délaissé est prégnant. Cette différence se marque également dans le caractère plus isolé des commerces de village face à la centralisation du centre-ville.

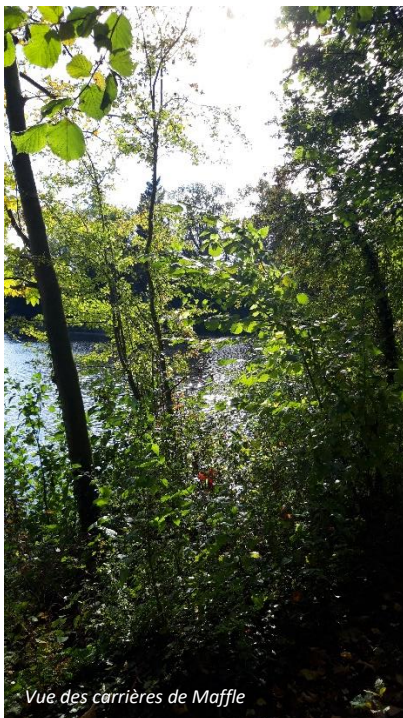
Face à ces constats, l'ADL souhaite augmenter la visibilité de ses initiatives pour les commerçants et étudie un nouveau programme d'actions à mener pour soutenir et développer l'économie locale.

Une crainte émise par un nombre important d'acteurs est de voir un centre commercial s'implanter dans l'entité et qui serait défavorable aux commerces locaux.

Environnement

Il existe sur le territoire un nombre important d'acteurs actifs dans cette thématique. Les acteurs consultés ont pointé l'existence de nombreux foyers de plantes invasives qui nécessiteraient des interventions. La commune peut pour cela bénéficier de l'expertise de certains acteurs qui mènent des actions (CRD, par exemple).

Parmi les sites naturels, celui des carrières de Maffle a été régulièrement mis en avant pour son potentiel naturel. On relève aussi la problématique de sa gestion, avec ses qualités tant naturelles que patrimoniales et touristiques.



Vue des carrières de Maffle

Une opportunité en faveur de la biodiversité aquatique est l'aménagement foncier de Rebaix dans lequel le CRD est invité afin de proposer une série d'aménagements. D'autres sites sont également étudiés pour le développement de la biodiversité tels que le Bassin de

Ninie, l'étang du Gros Pierre, les Bas-près de la Dendre et la vallée de la Dendre et de la Marcq.

Le phénomène des coulées de boues a également été évoqué. Des actions sont menées par le CRD et le PNPC afin de lutter contre celles-ci, notamment auprès des agriculteurs.

Les structures constatent également la nécessité de travailler avec le secteur agricole afin de limiter l'usage de pesticides et de nitrates qui impactent l'environnement.

Fait particulier, seul trois villages de la commune d'Ath font partie du PNPC (Houtaing, Mainvault, Ostiches). Les autres villages de l'entité peuvent bénéficier de conseils gratuitement, mais les interventions sont payantes tandis qu'elles sont gratuites pour les villages intégrés au parc naturel.

Enfin, il a également été mentionné la mauvaise ou moyenne qualité des cours d'eau de la commune.

Mobilité

D'un point de vue mobilité, les structures interrogées pointent toutes l'effet négatif du nombre croissant de voitures dans l'entité. L'augmentation de la circulation ainsi que le comportement des automobilistes (vitesse) sont des sources de nuisances importantes, tant pour les citoyens que pour l'attractivité du territoire.

Ces nuisances sont également dues à un pôle d'attractivité important à proximité de la commune : Pairi Daiza (Brugelle).

Face à ce constat, les acteurs locaux soulignent que le développement des

alternatives aux véhicules personnels comme un facteur qui pourrait solutionner ce problème. La présence de plusieurs gares est un point fort pour le développement d'une mobilité alternative et l'accessibilité au centre-ville. De même que le développement d'infrastructures cyclables et le renforcement de l'offre en transport en commun. Cette dernière question a également été mise en balance avec le cas particulier des PMR. La hauteur des trottoirs et les secteurs pavés ont été mentionnés comme des freins à leur mobilité.

Concernant les villages, un certain isolement est constaté, forçant les usagers au tout à la voiture. Pour les personnes isolées et précarisées, des initiatives existent telle qu'un taxi social, mais doivent encore être développées, par exemple avec une centrale de bénévoles. Cette initiative répond à des besoins spécifiques et à des problèmes rencontrés par un public précarisé éprouvant des difficultés à obtenir le permis de conduire par manque de moyens et/ou d'accompagnateurs.

Santé

Peu de données ont été récoltées dans cette thématique. Néanmoins, la méconnaissance de certains services proposés dans la commune et le manque d'accessibilité aux soins pour les personnes fragilisées sont constatés par les structures consultées. Un exemple: la structure INSTAM (Intercommunale Médico-Sociale) est un service qui pourrait permettre de pallier ce manque. Cependant, la structure reconnaît avoir un

manque de visibilité et de promotion de ses services gratuits auprès des citoyens.

Social

Une série d'acteurs œuvrent sur le territoire dans la thématique et félicitent le caractère convivial des habitants de l'entité. Une certaine synergie règne entre ces structures qui collaborent régulièrement sur des projets à destination de publics différents (jeunesses, aînés, précarisés, etc.). La plupart de ces acteurs sont situés dans le centre-ville, ce qui constitue une plus-value pour la coopération. Par contre, le manque de personnel dans les services accentue une différence dans la mise en place d'actions entre les villages et le centre-ville. Ce dernier est favorisé.

Si en centre-ville la jeunesse est plutôt bien encadrée, il n'en va pas de même pour les villages où les activités et propositions manquent ainsi que des espaces dédiés tel qu'une maison de jeunes.

La jeunesse est un public difficile à sensibiliser et, bien souvent, les actions des opérateurs jeunesse sont méconnues du grand public. Un travail de communication et de sensibilisation à cet égard est nécessaire.

Quant au public aîné, il existe un public isolé qui présente des difficultés d'accès à internet et des difficultés d'accès aux services en centre-ville. Des actions et des espaces dédiés à des rencontres intergénérationnelles devraient être créés afin de permettre aux personnes de sortir de leur isolement et de favoriser la convivialité dans la commune.

Tourisme

Le tourisme à Ath est axé sur le folklore des géants et de la ducasse d'Ath. Les opérateurs congratulent l'aspect fédérateur et identitaire de cette festivité auparavant reconnue au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette manifestation attire un grand nombre de touristes dans le centre-ville d'Ath et en périphérie, une série de ducasses sont organisées dans les villages à la bonne saison.

L'offre touristique est étoffée par la présence de quelques infrastructures muséales. Cependant, leur muséographie est parfois vieillissante et doit être revue. Ce caractère obsolète se ressent dans la signalétique des attractions touristiques de la commune.

L'office du tourisme relève une collaboration fructueuse avec les

hébergements touristiques, leur permettant de répondre à différents appels à projets et de créer des événements. De même, les hébergeurs contribuent à un tourisme de qualité en faisant remonter les commentaires et remarques reçus sur les différents outils touristiques, permettant à ceux-ci de s'adapter et de répondre aux besoins identifiés.

Les villages constituent le tourisme de demain car le touriste est de plus en plus à la recherche d'espaces naturels et bucoliques. Dans ce but, la politique de restauration du patrimoine menée par la Ville depuis les années 2000 s'avère utile et a permis de renforcer le caractère identitaire des athois.

Le tourisme athois n'arrive pas à profiter de l'attractivité de Pairi Daiza : un dialogue devrait s'amorcer afin de permettre le développement d'une offre conjointe au parc (courts séjours, etc.). Enfin, le développement touristique passera par la réalisation de grands projets. Or, le phénomène NIMBY constitue un frein important à ceux-ci et ne permet pas de développer l'attractivité de la commune.



Mots-clefs

Mots-clefs récoltés lors de l'enquête en ligne à destination des acteurs locaux.

Trois mots-clefs définissant la commune étaient demandés.

Séances d'information

5.4. Séance d'information au Conseil communal

L'ensemble des conseillers ont reçu en juin 2020 un courrier annonçant le lancement d'une ODR et la désignation de l'auteur de programme ICEDD. Ce courrier était nécessaire en attendant une rencontre, pour pouvoir commencer les consultations en lignes des personnes ressources. Suite à ce courrier, une séance d'information a été organisée le 30 septembre 2020 afin d'expliquer les tenants et aboutissants d'une ODR, de présenter les étapes d'un PCDR et d'annoncer le calendrier des séances d'information villageoises. Quelques questions ont été posées, notamment sur les taux de subvention suite à l'annonce d'une nouvelle circulaire par la ministre Tellier. Le conseil communal était filmé par Notélé et retransmis en direct via les réseaux sociaux. Cette visibilité par la presse a suscité directement un intérêt des citoyens inscrits en nombre pour les séances d'information.

5.5. Séance d'information au personnel communal

Etant en pleine période de confinement dû à l'épidémie du Covid19, le personnel communal n'a pas pu bénéficier d'une séance d'information spécifique. Or, pour avancer sur le diagnostic socio-économique de la commune, l'auteur de programme ICEDD avait besoin de communiquer avec certains d'entre eux. Afin que le personnel communal comprenne pourquoi ICEDD les sollicitait, les AD de la FRW ont créé une vidéo

spécifique présentant les généralités d'une ODR en spécifiant le rôle des services dans ce processus participatif. La vidéo disponible via le lien YouTube:

5.6. Séance d'information à la CCATM

Le 13 avril 2021, les Agents de Développement ont présenté l'Opération de Développement Rural à la CCATM d'Ath. Au vu des mesures sanitaires en vigueur, cette réunion s'est tenue en visioconférence. Les Agents de Développement de la FRW ont développé les objectifs poursuivis par une ODR.

5.7. Séances d'information dans les villages

Introduction

L'ODR d'Ath a été marquée par la crise sanitaire de la COVID-19. Cette pandémie a nécessité l'adaptation du calendrier

prévisionnel suite aux différentes restrictions en vigueur: interdiction de faire des réunions publics, distanciation sociale, etc.

Face à ces mesures, les premières SI ont dû être annulées (sept. 2020) pour être reportée à l'année suivante (sept. 2021). Néanmoins, l'organisation des SI de septembre 2020 nécessitaient la mise en place d'un système d'inscription. Face à l'impossibilité de tenir une réunion en présentiel, la Commune a décidé de lancer une campagne en ligne et en toutes-boîtes.

Enquête en ligne et toutes-boîtes

La communication autour de l'ODR étant déjà lancée, il était important de rester en contact avec la population et de la questionner par un autre moyen. C'est pourquoi une enquête en ligne et une enquête en toutes-boîtes ont été réalisées. Cette initiative relayée via les



Mots-clefs

Mots-clefs récoltés lors de l'enquête en ligne à destination des citoyens. Trois mots-clefs définissant la commune étaient demandés.

différents outils de communication de la ville ainsi que de la base de données en constitution (inscriptions aux SI de sept. 2020) a permis récolter les réponses de 418 citoyens.

Ce sondage (cf. annexe II.2.1.) interrogeait le citoyen sur:

- Sa provenance (village);
- La description du village ou de la commune en trois mots;
- Le ressenti par rapport aux thématiques en rapport au développement rural;
- Des idées de projets pour son village ou sa commune;
- La volonté d'être recontacté dans le cadre de l'ODR d'Ath.

Séances d'Information		
Village	Date	Citoyens présents
Arbre	19/10	11
Ath	7 / 10 / 21	13
Bouvignies	16/11/21	11
Ghislenghien	18/11/21	4
Gibecq	14/10/21	10
Houtaing	21/10/21	9
Irchonwelz	12/10/21	13
Isières	21/09/21	8
Lanquesaint	2/12/21	8
Ligne	30/09/21	9
Maffle	26/10/21	8
Mainvault	28/09/21	8
Meslin-l'Evêque	23/09/21	12
Moulbaix	9/11/21	9
Ormeignies	5/10/21	14
Ostiches	25/11/21	7
Rebaix	30/11/21	10
Villers-N-Dame	28/10/21	6
Villers-S-Amand	23/11/21	5

Les réponses récoltées ont permis de dresser un premier portrait subjectif de la commune, mais également des villages. De même la base de données de citoyens à recontacter dans le cadre de l'ODR s'est enrichie de 299 citoyens qui ont marqué leur souhait d'être recontactés.

Les séances d'information dans les villages... Enfin !

Enfin, les séances d'information en présentiel ont pu se tenir dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Ainsi, les 19 séances d'information se sont tenues de septembre à décembre 2021.

Communication

La communication s'est organisée via les outils de communication de la commune:

- Un encart dans le bulletin communal début septembre annonçant l'installation d'une ODR dans la commune
- Un toutes-boîtes annonçant le programme détaillé des réunions
- Une page sur le site web de la commune
- Des articles de presse dont une retransmission du conseil communal avec les dates des réunions.
- Une communication via le réseau social HOPLR.

Méthode d'animation

La première partie de ces réunions consistait à présenter une Opération de Développement Rural. Pour ce faire, un PowerPoint et une vidéo étaient présentés aux participants (cf. II.3.).

Après cette présentation théorique, la parole était donnée aux habitants afin qu'ils

mentionnent les éléments du village dont ils sont fiers et, à contrario, les éléments à améliorer. Tous les constats étaient retranscrits en direct et diffusés sur un écran. Une fois cette prise de parole terminée, une comparaison était faite avec l'ensemble des données récoltées avant ces séances d'information (toutes-boîtes, enquête en ligne, Partie 1 du PCDR). Certains constats avaient ainsi l'occasion d'être nuancés ou appuyés. Au terme des 19 séances d'informations et de l'enquête en ligne, 569 citoyens différents ont eu l'occasion d'exprimer leurs ressentis et souhaits pour leur commune.

Dans mon village, j'aime et je suis fier de...



- Certains hameaux au calme (Ponchau)
- Ponchau : hameau sans grande modification (authentique)
- Comité de village dynamique (JP, mise en valeur du centre du village, Ducasse)
- Boulangerie, fleuriste,
- Eglise : restauration de l'orgue, peut servir de lieu d'exposition, végétalisation de l'ancien cimetière.

Dans mon village, il manque...

- Rue de Soignes (ancien Alcazar – alternative Chaussee de Mons) :
 - bruit lié au trafic, très fréquenté aux heures de pointe, vitesse excessive,
 - Arête – banlieue de Alcazar (plus un village)
- Rues de plus en plus étroite (trois/trois très large) : difficulté de passage
- Manque de sécurité aux abords de l'église (surbut aux heures de défilé / passage des enfants) : 30 km/h à faire appliquer, parking anarchique, solution ? Développer des plots, pour gérer le passage ?
 - une opposition à la ligne THT
- TFC : trop peu de bus
 - manque de pistes cyclables, trottoirs,
 - manque d'aménagements hors de la place (hameaux et rues plus éloignées)
- entretien des filets d'air, fossés, bords de route,
 - plantes [2] de très vieillesse et à entretenir plus régulièrement
- entretiens sentiers
- cimetière : Pinus classés qui perdus aux heures
 - Sonder les habitants sur leurs souhaits pour le village
 - manque de communication sur les activités du village
 - église coupée en trois : faire le village par voie douce
- Un parc sans la ville TGV
 - Améliorer l'entretien des carrières de Maffre (le pommier vert)
- Boire Pommier à mettre en valeur et à faire connaître
 - des commerces de proximité
 - zones naturelles à cultiver
- Mettre en valeur le Patrimoine local et la faire connaître (visibilité)

Exemple de présentation : Arbre

Etapes du débat:

Arbre à la loupe

 763 habitants (Ath : 29 311)

 2 hameaux (Arbre et Ponchau)

 Ligne SNCB + Ligne TGV (viaduc) Ligne Tec 12 (Ath - Blaton) Dendre orientale (Zone d'intérêt paysager)

Ecole « Le Gai bocage »

 Quelques commerces, restaurant « l'étable »,

 Deux espaces de convivialité (plaines de jeux)

 14 éléments patrimoniaux inventoriés

Retours sur les questionnaires 12 répondants à Arbre

 La convivialité

 La culture, le folklore et la vie associative
La nature et l'environnement

La mobilité

 **L'économie locale et le commerce**
L'espace public et l'urbanisme

La propreté et la gestion des déchets

La qualité et l'accessibilité au

 logement

L'accès aux services
L'agriculture

4 Des projets pour demain

Des projets pour demain...

1er : Favoriser l'installation de commerces de proximité (4x)
2ième : Aménager la rue de Soignies (trottoirs, pistes cyclables, abribus) (3x)

3ième : Lutter contre le projet THT (3x)

Vos impressions

- Certains hameaux au calme (Ponchau)
- Ponchau : hameaux sans grande modification (authentique)
- Comité de village dynamique (JP, mise en valeur du centre du village, buvette)
- Boulangerie, fleuriste,
- Église : restauration de l'orgue, peut servir de lieu d'exposition, végétalisation de l'ancien cimetière.

- Rue des Saisons (Saison Athènes – Athènes – Chalcidique de Mous) : brutalité de la traf, très fréquente aux heures de pointe, vitesse excessive.
- Arrêt – Banlieue d'Atina (sans un village)
- Rues de la maison et de l'école : difficile de
- Manque de sécurité aux abords de l'école (surtout aux heures de pointe) : pas plus de 40 km/h, pas de parking, pas de parking assigné, solution ? 1 dépôt scolaire, plots pour gérer la circulation
- une répression à la ligne THY
- THY : trop peu de bus
- manque de pistes cyclables et d'entretien plus régulièrement entretenu
- manque Camionnements bus dans la place (hameau et rurs plus éloignés)
- entretiens des files d'arr, fossés, bords de route, et plantés (21 de rue vieillissants et à l'entretien plus régulièrement entretenu des jardins)
- problèmes climatiques qui perd un aspect
- condition climatiques : pas de protection du village
- pas de protection du village
- Village pour aller à l'école ? réparer la ligne de la voirie (pas de pont)
- une ligne de bus à l'école
- Amalgamé l'entretien des carrières de Marf (couleur vert)
- Boussin Pense à mettre en valeur et à faire connaître
- des commerces de proximité
- zones naturelles à créer
- Mettre en valeur le patrimoine local et la faire connaître (volonté)

Vos impressions

- Certains hameaux au calme (Ponchau)
- Ponchau : hameau sans grande modification (authentique)
- Comité de village dynamique (IP, mise en valeur du centre du village, Ducasse)
- Boulangerie, fleuriste,
- Église : restauration de l'orgue, peut servir de lieu d'exposition, végétalisation de l'ancien cimetière.

- [illegible]

Les participants indiquent les éléments positifs et/ou améliorer dans leur village. Afin de stimuler le débat, un nuage de mots inscrit dans les limites géographique du village était disposé. Ces mots proviennent des répondants au sondage issu du village concerné.

Selon le type de constat, il était inscrit dans la colonne adéquate en séance: à gauche pour les constats positifs à droite pour les constats à améliorer.

L'ensemble des constats sont automatiquement copiés dans les slides de présentation suivantes afin de pouvoir les **comparer** aux éléments en possession, à savoir: quelques données **socio-économiques** du village et des **données du sondage**, à savoir: le ressenti des arbrois et les idées émises.

Ces comparaisons permettaient aux participants en séance de conforter leurs idées et/ou de corriger les données issues du diagnostic socio-économique.

Résultats quantitatifs



Opération de Développement rural

de la commune d'Ath

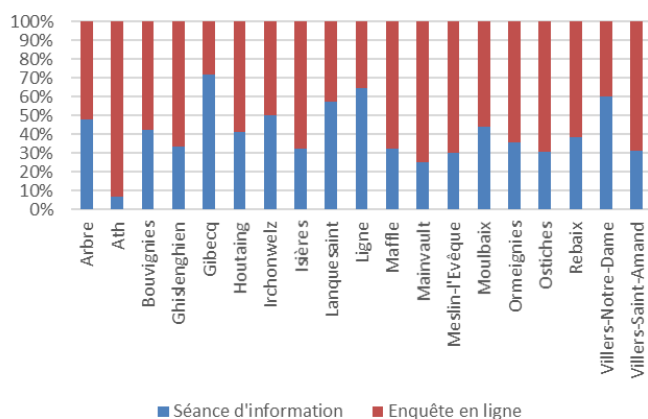
Résultats de la consultation citoyenne

	Séance d'information	Enquête en ligne	Participation aux deux consultations	Total	% de la population du village consultée
Arbre	11	12	1	22	2.88%
Ath	13	174	10	177	1.31%
Bouvignies	11	15	1	25	3.39%
Ghislenghien	4	8	1	11	1.36%
Gibecq	10	4	0	14	4.73%
Houtaing	9	13	1	21	4.09%
Irchonwelz	13	13	2	24	2.11%
Isières	8	17	0	25	2.07%
Lanquesaint	8	6	0	14	3.20%
Ligne	9	5	1	13	1.44%
Maffle	8	17	0	25	1.53%
Mainvault	8	24	0	32	2.37%
Meslin-l'Évêque	12	28	0	40	2.52%
Moulbaix	11	14	1	24	3.92%
Ormeignies	15	27	2	40	3.57%
Ostiches	7	16	1	22	3.38%
Rebaix	10	16	2	24	2.45%
Villers-Notre-Dame	6	4	0	10	5.32%
Villers-Saint-Amand	5	11	1	15	2.44%
TOTAL	178	424	24	578 citoyens consultés	Moyenne: 2.85%

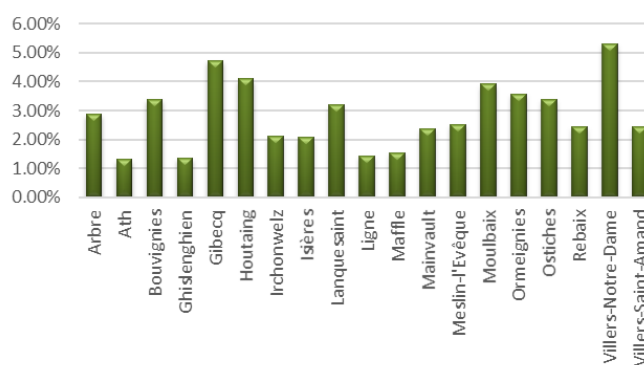
Commentaire

La phase consultation de la population dans les villages de l'entité a permis de consulter 578 soit 1.97% de la population totale de la commune. Ce pourcentage appliqué au ratio de citoyens consultés et du nombre d'habitants par village indique que dans chaque village une moyenne de 2.76% de la population a été consultée. Avec 5.32%, c'est le village de Villers-Notre-Dame qui enregistre le plus haut taux de participation tandis que la ville de Ath avec 1.31% de la population consultée enregistre le taux de participation le plus bas.

Comparaison de la participation aux séances de consultation



% des habitants des villages consultés



Résultats par thématiques

Tous les constats et idées émis lors d'une phase de consultation de l'ODR ont été compilés par les AD et triés pour obtenir des résultats par thématiques. Au total, les citoyens ont émis 1.132 constats différents. Parmi eux, 966 concernent des

faits à améliorer dans la commune et 166 des faits positifs. Ces données ont été classées en 12 catégories : agriculture, aménagement du territoire et urbanisme, citoyenneté, culture, économie, espaces publics, mobilité, nature et

environnement, patrimoine, services, tourisme et vie associative.

Après ce premier tri, des sous-catégories ont été définies et ont permis d'étoffer ce classement par la création de l'arborescence ci-dessous.

Thématiques	Sous-thématiques	Thématiques	Sous-thématiques
Agriculture	Coulées de boues	Nature et environnement	Biodiversité
	Terres agricoles		Pollution
	Pesticides		Déchets et dépôts sauvages
	Culture		Espaces verts
	Elevage		Eau
	Diversification agricole		Forêts
	Sensibilisation		Prairies
Aménagement du territoire et urbanisme	Étalement urbain et noyaux d'habitats		Energie
	Gestion des inondations		Jardins et potagers partagés
	Guides		Plantations
	Infrastructure sportive	Patrimoine	Histoire Locale
	Intégration		Mise en valeur
	Logements		Patrimoine matériel
	Paysages		Respect
Citoyenneté	Restauration et isolation du parc immobilier		Restauration
	Respect de l'autre	Services	Sensibilisation
	Participation citoyenne		Administration communale
	Sensibilisation		Enseignement
Culture	Convivialité		Services parapublics
	Accessibilité		Santé
	Infrastructures		Accueil
	Promotion		Social
	Patrimoine immatériel		Services aux seniors
Economie	Événements		PMR Handicap et déficience
	Commerces		Gestion des déchets
	Produits locaux		Sécurité
	Industries	Tourisme	Politique locale
Espaces publics	Zoning		Administration régionale
	Cimetière		Jeunesse
	Mobilier urbain		Infrastructure
Mobilité	Places et lieux de rencontre	Vie associative	Offre
	Amenagement des voiries		Promotion
	Chemins et sentiers		Infrastructures
	Mobilité active		Événements
	Mobilité scolaire		Fonctionnement
	PMR		Promotion
	Politique		
	Stationnement		
	Trafic		
	Transports en commun		

Agriculture

Lors des séances d'information, il a été souligné positivement l'existence de **fermes de petites et moyennes ampleurs** sur le territoire et le dynamisme de certaines qui s'ouvrent à de nouvelles activités complémentaires telles que les fermes pédagogiques.

Les SI ont également mis en exergue la volonté que **l'accès à la terre soit** soutenu et que les espaces agricoles soient préservés. La promotion de **l'agriculture biologique** et une aide à la transition vers celle-ci a été demandée. Elles permettraient de contribuer à une agriculture de qualité respectant la nature

et s'éloignant de l'agriculture intensive qui agit sur l'érosion des sols et utilise de nombreux pesticides. Il a d'ailleurs été pointé qu'une véritable alternative aux glyphosates devrait être proposée aux agriculteurs. Un constat semblable a été émis concernant l'élevage intensif où une demande de réduction, voire de suppression de celui-ci, a été émise.

Les citoyens ont également évoqué les **nuisances** créées par le secteur agricole. Ils regrettent l'absence d'une charte de bonne conduite agricole, accompagnée d'une communication. A cela, il a également été évoqué qu'un dialogue

entre les citoyens et les entreprises agricoles devrait être mené afin d'améliorer la compréhension des uns et des autres.

Parmi les problèmes soulevés par les habitants, un est régulièrement revenu dans les débats : **les coulées de boues**. En séance, les citoyens ont émis le souhait qu'un travail de sensibilisation des agriculteurs soit réalisé. Afin d'y parvenir, plusieurs pistes ont été citées telles que la création de fossés pour favoriser le ruissellement ou la création de zones enherbées autour des parcelles agricoles.

Aménagement du territoire et urbanisme

La beauté des **paysages** a régulièrement été citée comme un point fort de l'entité. Il faut absolument protéger cette richesse paysagère en veillant notamment à veiller à une implantation réfléchie des nouvelles **éoliennes**.

La question du **logement** est également revenue régulièrement lors des consultations. D'une part comme un point positif : de nombreux jeunes couples

viennent s'installer dans l'entité. D'autre part, comme élément à améliorer d'un point de vue intégration. Dans de nombreux cas, les nouvelles habitations sont critiquées car elles s'intègrent mal au bâti existant. Pour solutionner ce problème, la réalisation d'une charte ou d'un plan d'urbanisme a quelques fois été citée. De plus, cette urbanisation galopante se développe entre autres entre

les villages. Ces **implantations en ruban** cassent les espaces dégagés entre les villages. Le coût élevé des terrains, des habitations ou des loyers, a également été cité comme point négatif.

INTERPRÉTATION GRAPHIQUE DES RÉSULTATS

AGRICULTURE

Nombre d'idées et constats émis

38 sur 1132

soit 3.36% des idées et constats reçus.

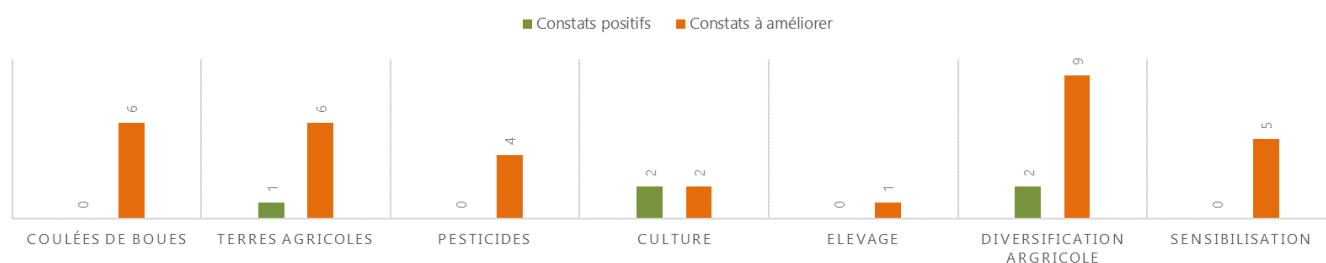
Constats positifs

5

Constats à améliorer

33

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Nombre d'idées émises

68 sur 1132

soit 6.01% des idées et constats reçus.

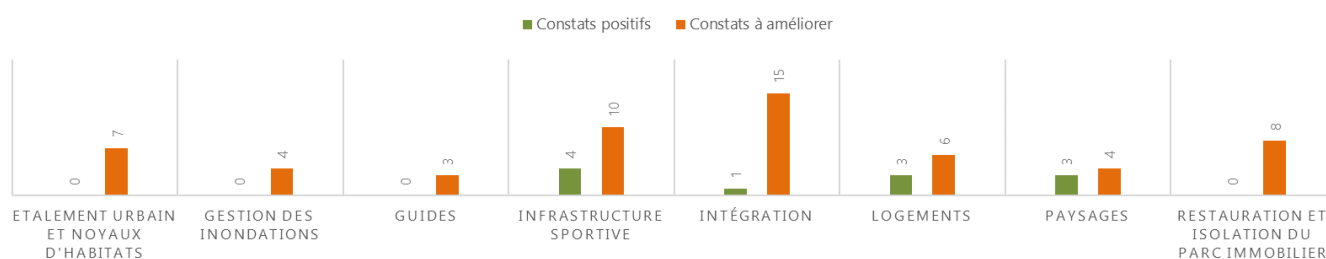
Constats positifs

11

Constats à améliorer

57

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



Citoyenneté

Indéniablement, la **convivialité** est l'un des points forts de l'entité. En effet, ce constat est revenu dans de très nombreux villages de la commune. Cependant, cette convivialité doit encore se cultiver en veillant, par exemple, à l'intégration des **nouveaux habitants** ou en organisant régulièrement des fêtes de voisins ou des activités culturelles. L'action « Focus au

village » de la MCath a quelques fois été citée comme exemple. La crainte soulevée par les habitants est de voir disparaître cette convivialité et que les villages deviennent des « **dortoirs** ».

Aussi, dans certains villages, la disparition des cafés est regrettée. En effet, ce sont des lieux qui permettent les rencontres entre les habitants. Il faudrait donc veiller

à développer des **lieux de rencontres intergénérationnels** dans les villages.

Enfin, une sensibilisation devrait être menée afin d'améliorer la cohabitation entre habitants ruraux et/ou néo-ruraux. Cette sensibilisation pourrait se faire, par exemple, au travers d'une charte

Culture

Les séances d'information ont mis en exergue la **richesse culturelle** de la Ville d'Ath. Néanmoins, les citoyens réclament une décentralisation de la culture dans les villages. A Meslin-l'Évêque, par exemple, il a été demandé la création d'une infrastructure permettant de tenir des événements culturels. La **communication** autour des événements culturels a été

pointée comme étant un élément à développer.

Autre pan de la culture, le **folklore** est apparu comme un facteur identitaire fort de la commune. Il a été souligné l'importance des ducasses, des traditions et du patrimoine immatériel sur le territoire et suggéré qu'on soutienne ces initiatives afin de les préserver. Il a

également été mis en évidence que les ducasses accueilleraient un grand nombre de visiteurs et qu'il fallait essayer de préserver les fêtes à destination des habitants de la commune. Afin de préserver et de transmettre les traditions, un travail de sensibilisation et d'**intégration de la jeunesse** a été conseillé.

Economie

On peut constater de **grosses différences** entre les villages en matière d'économie. Certains villages disposent d'une belle offre en commerçants locaux tandis que, dans d'autres, il n'y a plus le moindre commerce. Les habitants souhaitent que ce **commerce local** soit valorisé et soutenu.

En règle générale, les habitants sont fiers de l'offre en **produits locaux**. Il faut cependant aider les producteurs à faire connaître davantage leurs produits. Par exemple, en réalisant un répertoire, en plaçant des panneaux ou encore, en organisant des marchés dans les villages.

Enfin, le **zoning Orientis** a été régulièrement cité comme générateur de soucis dans les villages le bordant. En effet, le zoning provoque de nombreuses nuisances : détérioration du paysage, pollution ou encore augmentation du trafic routier.

INTERPRÉTATION GRAPHIQUE DES RÉSULTATS

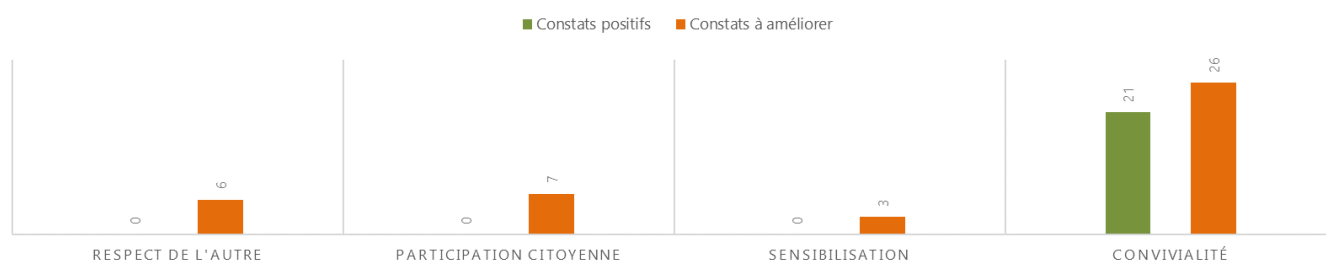
CITOYENNETÉ

Nombre d'idées émises
Constats positifs
Constats à améliorer

63 sur 1132
21
42

soit 5.57% des idées et constats reçus.

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



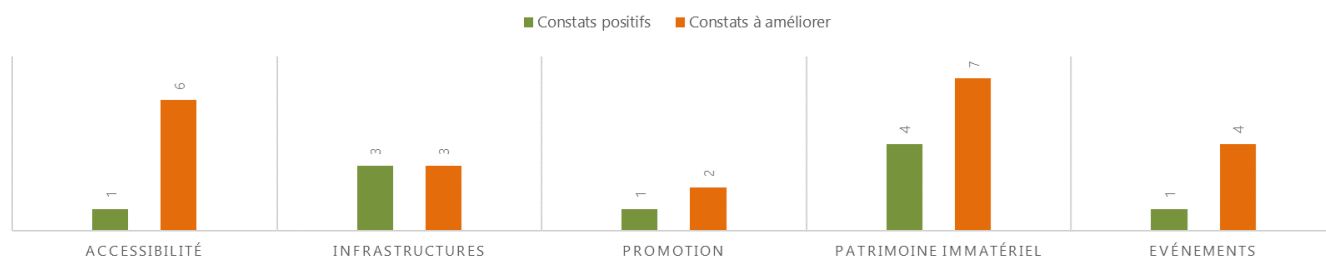
CULTURE

Nombre d'idées émises
Commentaires positifs
Constats à améliorer

32 sur 1132
10
22

soit 2.83% des idées et constats reçus.

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



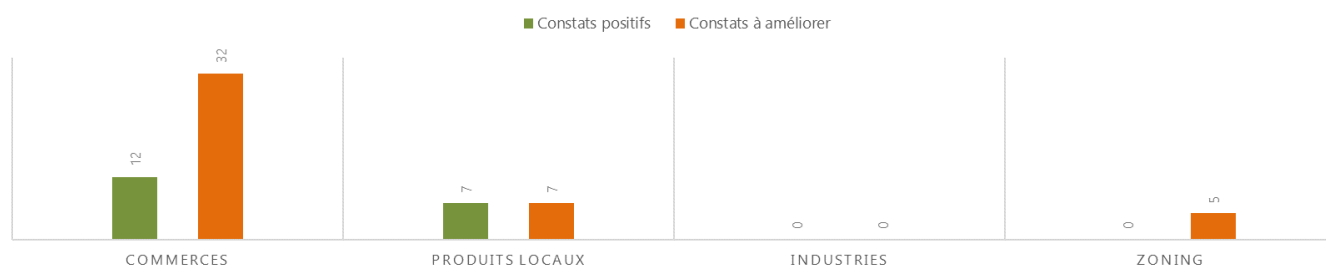
ECONOMIE

Nombre d'idées émises
Constats positifs
Constats à améliorer

63 sur 1132
19
44

soit 5.57% des idées et constats reçus.

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



Espaces publics

Les séances d'information mettent en exergue une différence d'opinion entre les villages concernant l'aménagement des **places publiques**. D'aucuns sont satisfaits des aménagements réalisés dans leur village tandis que d'autres soulignent la nécessité de rénover et réaménager certains espaces publics.

Cette tendance se marque également dans l'existence d'**espaces de rencontre**. Des habitants pointent des lieux de rencontre de qualité, notamment en ville, alors que dans certains villages, on constate un

manque d'entretien ou une absence de tels espaces. Parmi ceux-ci, les **plaines de jeux** ont régulièrement été évoquées. Leur vétusté ou leur absence dans les villages sont globalement perçues négativement par la population. Elles constituent des espaces de rencontres et de convivialité, thématiques chères aux Athois. Ces lieux de rencontre devraient également permettre de développer la biodiversité.

Une autre volonté émise dans de nombreux villages est d'améliorer les **entrées de village** par des aménagements

et une meilleure signalétique. De même, la problématique de l'**éclairage** a été régulièrement discutée. Certains villages signalent des problèmes d'entretien de l'éclairage public ou son absence à certains endroits clefs (passages pour piétons, sentiers, places, etc.).

Des observations ont également été posées sur les **cimetières** où l'absence de columbariums semble poser problème. Très ponctuellement, une réflexion quant à l'aménagement et la mise en valeur des cimetières a été demandée.

Mobilité

La mobilité est le point qui a suscité le plus de débats lors des séances d'information. Le premier constat émis est que la **vitesse** des automobilistes est généralement excessive sur les routes. A proximité des habitations, cela génère du bruit et un sentiment d'insécurité important. La population est demandeuse d'un plan global de mobilité pour la commune afin de résoudre ce problème. Le comportement automobiliste a fait l'objet de nombreuses discussions. Les citoyens constatent un comportement inadéquat, notamment en matière de **stationnement sauvage** (aux abords des écoles principalement) et de respect de la **sécurité routière** (respect des panneaux indicateurs : vitesse et/ou restriction aux poids lourds). C'est pourquoi la population préconise des mesures strictes pour pallier le problème : par exemple la création de rues scolaires et/ou de zones de dépôts des enfants aux abords des écoles.

Les séances d'information ont permis d'observer que la proximité du parc animalier « **Pairi Daiza** » génère une augmentation significative du trafic dans la commune ainsi que des embouteillages. Pour les contourner, les conducteurs utilisent les GPS afin d'éviter les grands axes détournant ainsi une partie des voitures sur le réseau secondaire.

De manière générale, dans les villages, il n'existe actuellement pas d'alternative à la voiture. L'offre en **transports en commun** ne convient pas aux habitants car elle ne se calque pas sur les horaires de train. Ce manque d'alternative entraîne une hausse de la circulation et par conséquent, des problèmes aux heures de pointes. Le plan de mobilité évoqué ci-dessus est proposé pour solutionner ces problèmes. Face à cette augmentation de la circulation, il a été souligné le manque de **parkings** à Ath et en périphérie pour permettre de se rendre dans le centre-ville et de rejoindre les services qui y sont proposés (gare,

commerces, marché, etc.). Les alentours de l'**autoroute A8** sont bruyants et les riverains préconisent la mise en place de dispositifs anti-bruit pour le résoudre.

Le **vélo** est également une thématique régulièrement abordée. S'ils ont souligné la qualité du RAVeL existant le long de la Dendre, les citoyens ont déploré, la sécurisation des usagers faibles, le manque de **pistes cyclables** en site propre et/ou de leur entretien. De même, il a été pointé la possibilité de créer des voies lentes permettant de relier Ormeignies-Ath et Ghislenghien-Ath. Les citoyens consultés ont régulièrement émis le souhait de voir naître un système de liaisons sécurisées entre les villages permettant également de rejoindre le centre-ville. La question des **trottoirs** a été évoquée : leur absence à des endroits clefs ou l'inadéquation de ceux-ci aux PMR. Si certains ont souligné l'existence d'une **gare** dans leur village (Rebaix et Maffle) leur permettant de rejoindre aisément et

rapidement le centre-ville, d'autres regrettent leur disparition (Ghislenghien, Meslin-l'Evêque, Ligne).

En termes d'alternatives à la voiture, les séances d'information ont mis en exergue une certaine volonté de la population de voir des actions de **sensibilisation** se mettre en place. Par exemple : des journées « Ath sans voiture », l'élargissement des actions de la semaine de la mobilité à l'ensemble du territoire ou

encore la création d'un piétonnier en centre-ville. Parallèlement, il a été évoqué l'importance de trouver une alternative au tout à la voiture par la mise en place d'un système de voitures partagées, le développement du covoiturage, des services de taxi, la remise en service d'un tram entre les villages et une possibilité de location de vélos.

Il ressort de la consultation que la commune est dotée de nombreux **sentiers**

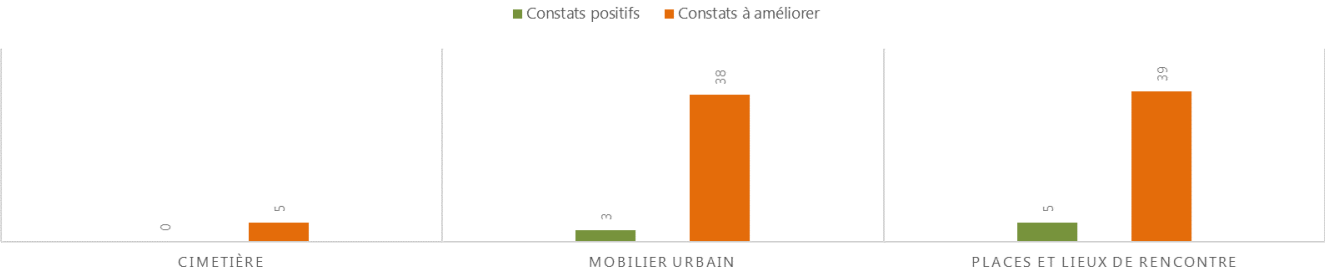
et leur fréquentation est en hausse. Néanmoins, il conviendrait de les entretenir, de les inventorier et de les mettre en valeur. Le remembrement a fait disparaître de nombreux sentiers qu'il conviendrait de réhabiliter. De même, de nouveaux sentiers pourraient être créés pour promouvoir la biodiversité et le paysage et permettre de relier les villages de manière sécurisée.

INTERPRÉTATION GRAPHIQUE DES RÉSULTATS

ESPACES PUBLICS

Nombre d'idées émises
 90 sur 1132
 soit 7.95% des idées et constats reçus.
 Constats positifs
 8
 Constats à améliorer
 82

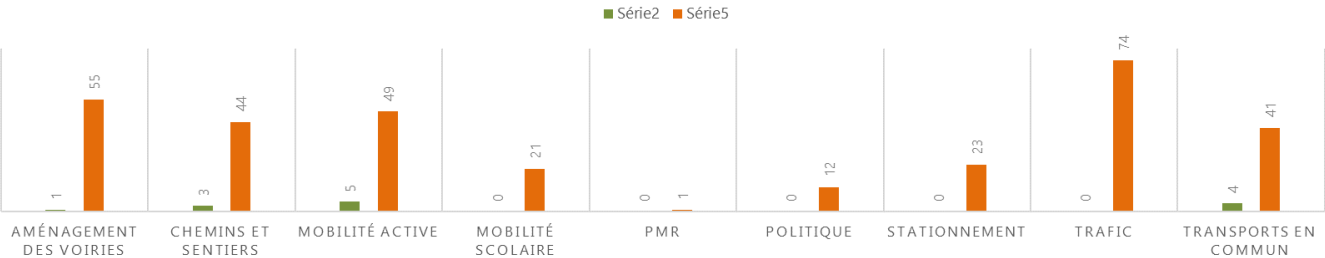
RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



MOBILITÉ

Nombre d'idées émises
 334 sur 1132
 soit 29.51% des idées et constats reçus.
 Constats positifs
 13
 Constats à améliorer
 321

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



Nature et environnement

La thématique de la nature et de l'environnement est chère aux Athois. La biodiversité et la gestion des déchets sont parmi les sous-thématiques les plus souvent abordées lors des consultations.

Concernant la problématique des **déchets**, les habitants souhaitent augmenter la lutte et la sensibilisation face aux dépôts sauvages (caméras, filets à canettes, consignes, panneaux de sensibilisation, etc.). Signalons aussi qu'il existe quelques citoyens actifs dans le ramassage bénévole des déchets dans leur village.

D'autre part, les habitants consultés souhaitent augmenter les actions en faveur de la **biodiversité** : entretenir les zones naturelles existantes, créer de nouvelles zones naturelles, lutter contre

les Espèces Exotiques Envahissantes, etc.

Le site des **carrières de Maffle** a plusieurs fois été cité comme un haut lieu de la biodiversité dans l'entité.

L'entretien et la création d'**espaces verts** est aussi une thématique abordée régulièrement. Les habitants souhaitent que les espaces verts (en ville et dans les villages) soient mieux entretenus. Certains souhaitent également qu'un concours « façades fleuries » soit développé dans l'entité. D'une manière générale, toute action qui embellira la ville et les villages par le fleurissement sera appréciée. Un site a été cité comme potentiel site naturel et/ou espace vert public : la bosse Pieman à Arbre (propriété d'InfraBel). Des **jardins et potagers partagés** ont également souvent été demandés par les habitants.

Concernant les plantations, il a été demandé de planter davantage d'**arbres** le long des voiries et dans les parcelles agricoles.

Les cours d'eau et fossés de l'entité devraient être entretenus plus régulièrement afin de lutter contre les inondations mais devraient également bénéficier d'aménagement en faveur de la biodiversité.

Enfin, concernant l'**énergie**, il faudrait développer les alternatives afin de réduire l'impact des combustibles fossiles sur notre planète. Attention cependant à ne pas détériorer les paysages avec l'installation de trop nombreuses éoliennes.

Patrimoine

La consultation citoyenne fait état d'un patrimoine bâti et mobilier de qualité dans la ville et les villages. Du patrimoine classé au petit patrimoine, ces éléments constituent des biens qui mettent en lumière le passé historique d'Ath.

La **mise en valeur** de ces éléments a été suggérée lors des séances d'information,

par la création de promenades thématiques et le soutien aux acteurs locaux qui œuvrent dans ce domaine. Le souhait de voir le patrimoine athois restauré est formulé ainsi qu'une campagne de sensibilisation aux règles de protection autour de celui-ci. Parmi les éléments **à restaurer**, les ruines de

l'ancienne abbaye de Ghislenghien, l'ancien manoir d'Irchonwelz, le musée de la Pierre de Maffle, le four à chaux de Maffle, la chapelle du Bois Hellin à Mainvault, les ruines de l'ancien château d'Ormeignies et l'ancienne pompe à eau de Gibecq ont été signalés.

INTERPRÉTATION GRAPHIQUE DES RÉSULTATS

NATURE ET ENVIRONNEMENT

Nombre d'idées émises

Commentaires positifs

Constats à améliorer

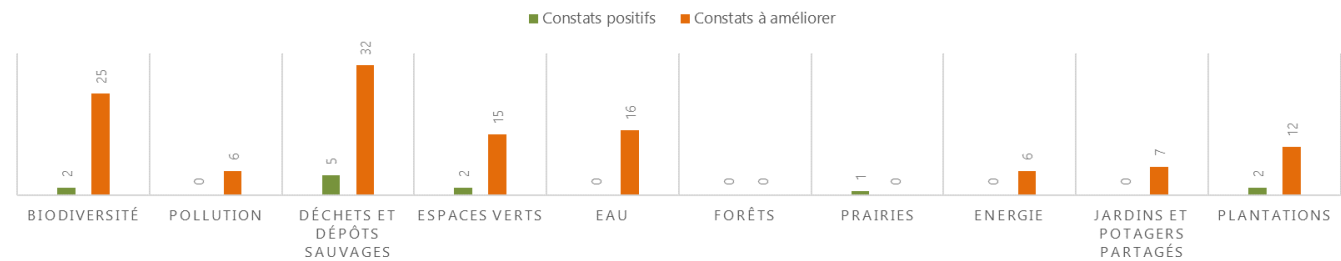
131 sur 1132

12

119

soit 11.57% des idées et constats reçus.

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



PATRIMOINE

Nombre d'idées émises

Commentaires positifs

Constats à améliorer

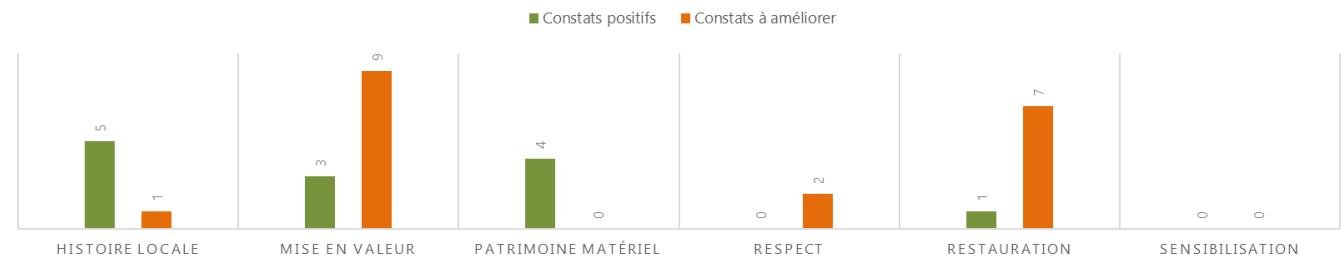
32 sur 1132

13

19

soit 2.83% des idées et constats reçus.

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



Services

La thématique des services regroupe de nombreuses sous-thématiques et a souvent été abordée lors des consultations. Effectivement, certaines sous-thématiques concernent les habitants de façon quotidienne. En ce qui concerne la politique locale, les habitants souhaitent qu'Ath reste une ville à taille humaine : la convivialité et l'entente entre les habitants est un point fort qu'il faut conserver. Aussi, il est important de contrôler l'**urbanisation** qui se développe fortement dans l'entité. Cette urbanisation galopante pourrait nuire à la convivialité, aux paysages et à la mobilité.

Les habitants consultés ont également émis le souhait d'améliorer la **communication** entre l'Administration communale et les habitants, notamment lors de la réalisation de travaux. Cette communication pourrait, par exemple, se

traduire par des réunions citoyennes organisées de façon régulière.

D'une manière générale, les habitants sont très satisfaits de l'enseignement proposé à Ath et dans les villages. Evidemment, les habitants qui vivent dans un village où l'école a été fermée regrettent ce choix. Dans une autre mesure, les riverains d'une école soulignent les soucis de mobilité durant les heures d'entrées et de sorties scolaires.

Concernant la **gestion des déchets**, certains habitants ont souhaité revoir la formule de collecte des déchets (fréquence, taxes, etc.). La suppression du ramassage des encombrants a été quelques fois regrettée. Plusieurs fois, les habitants ont suggéré la mise en place de compostages de quartier. Concernant la problématique des dépôts et déchets sauvages, les habitants souhaitent que des actions soient mises en

place afin de lutter contre ce fléau : consignes sur les canettes, installation de caméras de surveillance, etc.

Les services de soutien et d'aide à la **jeunesse** doit également être entendue et soutenue, par exemple, en créant une maison de jeunesse. Dans le même ordre d'idées, il faut augmenter les services et les aides pour les **personnes âgées**.

Il a régulièrement été demandé qu'un **cantonnier** se charge de l'entretien des filets d'eau, des fossés et des déchets. Ces cantonniers seraient un relais entre les villageois et l'Administration communale.

Enfin, concernant les services **parapublics**, il a été regretté que certains quartiers de l'entité ne bénéficient pas d'une offre de qualité en gaz de ville et/ou en internet. La disparition progressive des Bancontacts et des bureaux de poste a également été pointée comme une faiblesse.

Tourisme

Peu de données ont été reçues sur la thématique du tourisme lors des séances d'information. Il en ressort qu'il existe à Gibecq un circuit balisé et à Ostiches une forge dynamique et attractive pour le public extérieur. Cependant, la ville d'Ath dispose de nombreuses

infrastructures à vocation touristique (musées, etc.).

Parmi les constats et observations posés sur ce sujet, la consultation fait état du souhait des habitants de voir des **promenades balisées** fleurir sur leur territoire ainsi que le développement de

panneaux indicateurs avec un système attrayant de pictogrammes modernes. Le potentiel touristique des **carrières de Maffle** a été mis en exergue avec la demande d'installation de mobilier et du développement des activités en son cœur tout en respectant la nature du site.

INTERPRÉTATION GRAPHIQUE DES RÉSULTATS

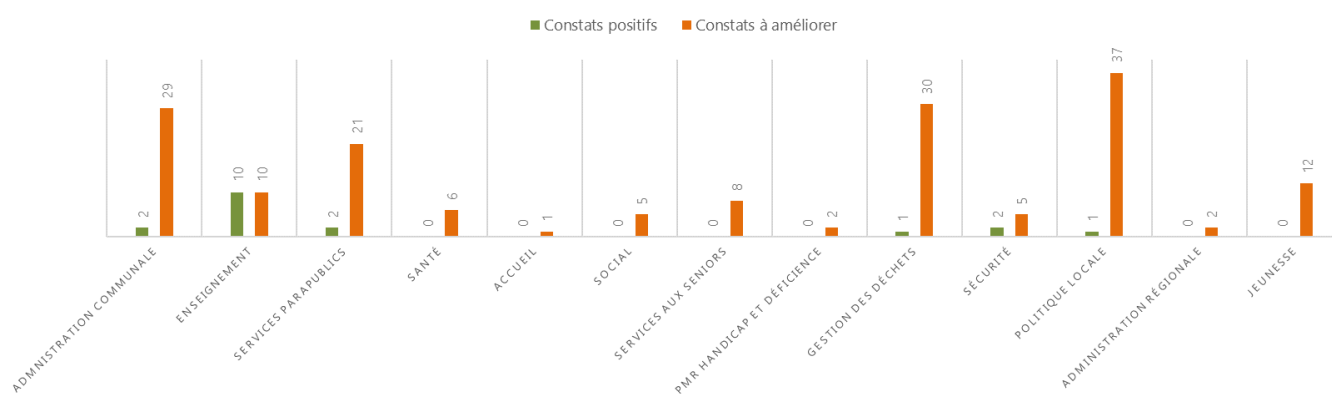
SERVICES

Nombre d'idées émises
Commentaires positifs
Constats à améliorer

186 sur 1132
18
168

soit 16.43% des idées et constats reçus.

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



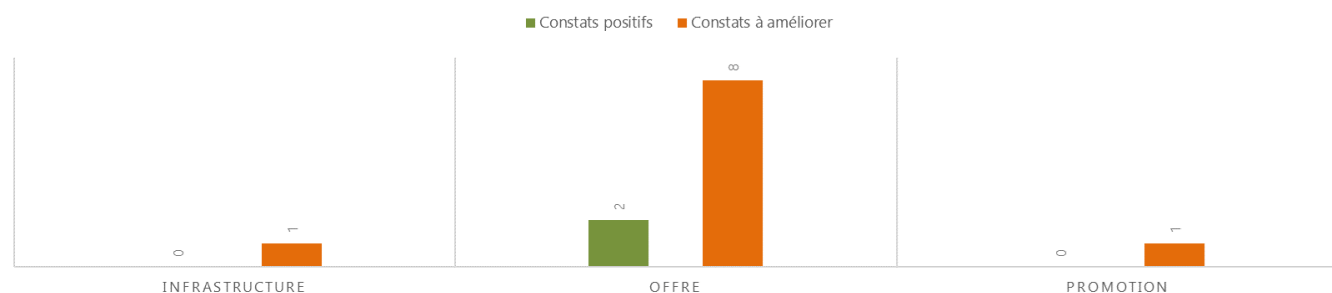
TOURISME

Nombre d'idées émises
Commentaires positifs
Constats à améliorer

12 sur 1132
2
10

soit 1.06% des idées et constats reçus.

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



Vie associative

Ath est une commune dynamique en terme de vie associative. La consultation a souligné l'existence de nombreuses **associations** dans les villages qui œuvrent à maintenir la convivialité entre les habitants. Pour concrétiser leurs projets, certains villages disposent de locaux et d'autres non. Dans 11 villages de l'entité, il a été observé qu'une structure de type maison de village ainsi que des lieux de

stockage manquaient ou que les structures existantes étaient vétustes. Les demandes insistent sur le fait qu'il est important de créer des **infrastructures** afin de soutenir les associations et les activités des villages. Les habitants ont également fait état de la nécessité d'un soutien des associations par les services communaux afin que celles-ci puissent se développer et subsister.

Il a été constaté que le bénévolat est en perte de vitesse et que ce phénomène pourrait amener à faire disparaître des activités et des associations dans les villages. Pour pallier ce problème, il a été suggéré de développer la **promotion** des activités des villages ou encore de favoriser l'intégration des nouveaux habitants.

INTERPRÉTATION GRAPHIQUE DES RÉSULTATS

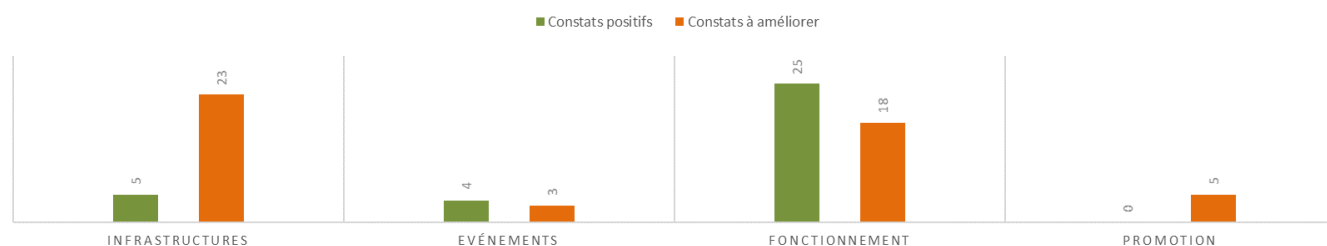
VIE ASSOCIATIVE

Nombre d'idées émises
Commentaires positifs
Constats à améliorer

83 sur 1132
34
49

soit 7.33% des idées et constats reçus.

RÉPARTITION PAR SOUS-THÉMATIQUE



Les séances d'informations en quelques images



6. Groupes de travail thématiques

6.1. Introduction

Depuis le début de l'Opération de Développement Rural d'Ath, de nombreux constats ont déjà pu être récoltés (1.132). Fort de ceux-ci, il apparaissait utile d'organiser des GT afin de confirmer la matière reçue ou de permettre d'en profiter pour récolter davantage de matière. Dès lors, ces GT ont été pensés en vue de **valider ou d'invalidier les constats**, regroupés par thématique, récoltés depuis le début de l'ODR.

6.2. Méthode

Trois réunions se sont tenues et ont été ouvertes à l'ensemble de la population.

Ces réunions se sont tenues à différents points du territoire afin de pouvoir toucher le plus de riverains des zones concernées.

La communication s'est organisée directement avec le service communication de la commune. Pour ce faire, la FRW a envoyé tous les contenus nécessaires à la diffusion tandis que la commune préparait les supports tels que :

- Un encart dans le bulletin communal reprenant quelques constats synthétisés et les dates des GT
- Une actualité sur le site web de la commune
- Des mails personnalisés aux citoyens ayant participé aux phases de consultation antérieure.

- Technique d'animation

La technique d'animation pour ces GT est basée sur l'animation « **Tous dans le même bateau** ». L'objectif est de proposer aux participants de replacer les constats récoltés sur un schéma représentant un bateau. Chaque bateau représente une **vision d'avenir** en lien avec les thématiques identifiées depuis le début de l'ODR (voir annexes II.4.). De plus, ce bateau est composé de 3 parties ayant chacune un rôle : les **voiles**, poussées par le vent, vont aider à atteindre un objectif ;

l'**ancree**, va plutôt ralentir et freiner une démarche ; l'**eau** regroupe les éléments qui existent déjà sur lesquels s'appuyer pour atteindre un objectif. Le but poursuivi par l'animation était d'établir les bases d'un tableau AFOM.

Pratiquement, les habitants avaient le choix de se répartir entre 4 tables, chacune ayant une thématique précise à savoir :

- Economie
- Mobilité
- Environnement et territoire
- Socioculturel et services

Pendant 30 min, les participants étaient amenés à produire plusieurs « bateaux » répondant à un enjeu identifié suite aux séances d'information. Pour y parvenir, une liste des constats reçus lors des séances et émanant de la partie « analyse socio-économique du territoire » du PCDR était mise à disposition. Celle-ci prenait la forme d'un A3 où les constats étaient triés

Trois groupes de travail et une séance de restitution organisés



La participation aux GT

40 citoyens issus de 17 villages d'Ath

en sous-thématiques afin de faciliter l'appropriation du document selon la sous-thématique choisie.

Une fois les 30 minutes écoulées, les participants ont ainsi réalisé trois bateaux sur une vision d'avenir concernant la thématique de la table.

Les habitants étaient ensuite invités à changer de thématique et à répéter l'exercice. Trois tours ont ainsi été organisés, chaque participant avait donc l'occasion d'aborder 3 des 4 thématiques proposées.

Autour de chacune des tables, outre les habitants, il y avait un **animateur** (agent de développement de la FRW) et une **personne ressource**. Cette dernière a été sollicitée car elle est active professionnellement dans une structure en lien avec la thématique abordée.

En fin de réunion, aucun retour n'était effectué. Les participants étaient invités à une **restitution** le samedi 21 mai. Lors de cette restitution, les visions d'avenir (bateau) adaptées sur base des GT ont été présentées aux habitants. Tous les habitants ayant participé aux différentes phases de consultation ont également été invités à participer à cette restitution. Cette restitution fut clôturée par un verre de l'amitié afin de remercier les habitants qui se sont investis dans cette phase de consultation préalable à l'installation de la CLDR.



OSTICHES 26/04/22
session 3 [SG]
+++ (don't NS)
+ Sebastian (ADL)



6.3. Résultats

Résultats quantitatifs

Au total, 39 citoyens ont participé aux groupes de travail, 1 personne a participé à deux des trois GT et 17 personnes avaient déjà participé à au moins l'une des phases des consultations précédentes (enquête en ligne et/ou séances d'information).

La provenance des participants montre que la presque totalité du territoire s'est retrouvée représentée dans ces réunions. Seuls les villages de Gibecq et Villers-Saint-Amand n'ont pas eu de représentants lors de cette phase de consultation.

Chacune des thématiques a donc été abordées 3 fois par séance. Lors de celles-ci trois sous-thématiques ont été travaillées par les habitants.

Une session de travail, à Ghislenghien, n'a vu aucun participant pour la thématique économie, expliquant la sous-représentation d'une des sous-thématiques. Cependant, toutes les thématiques et sous-thématiques ainsi que tous les constats ont pu être abordés lors des différents groupes de travail.

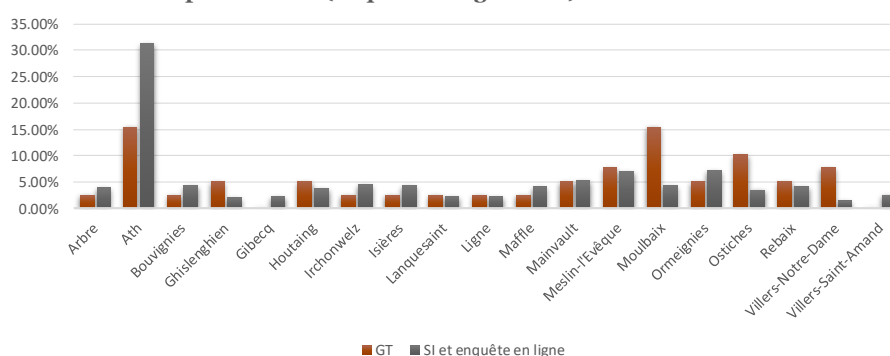


Citoyens consultés lors de la phase: Groupe de Travail

	Provenance des participants	Participation à plusieurs GT	Participation à une séance d'information ou à l'enquête en ligne	Participation aux 3 phases de consultation
Arbre	1	0	1	0
Ath	6	0	3	1
Bouvignies	1	0	1	0
Ghislenghien	2	0	1	0
Gibecq	0	0	0	0
Houtaing	2	1	0	2
Irchonwelz	1	0	0	0
Isières	1	0	1	0
Lanquesaint	1	0	0	0
Ligne	1	0	0	0
Maffle	1	0	0	0
Mainvault	2	0	0	1
Meslin-l'Évêque	3	0	2	0
Moulbaix	6	0	0	2
Ormeignies	2	0	2	0
Ostiches	4	0	2	1
Rebaix	2	0	2	0
Villers-Notre-Dame	3	0	2	0
Villers-Saint-Amand	0	0	0	0
Total	39	1	17	7

Les groupes de travail ont permis d'affiner la consultation de la population. 17 des 19 sections de l'entité ont été représentées par au moins un citoyen. Cette phase a également permis de toucher 22 citoyens supplémentaires et de leur permettre de prendre connaissance du lancement de l'ODR dans leur commune.

Comparaison de la représentation des villages lors des phases précédentes (enquête en ligne et SI) et dans les GT



Résultats par thématique

La technique d'animation a permis d'obtenir les bases d'un tableau AFOM. Dans chaque thématique, les participants devaient répartir les constats reçus selon la thématique abordée. A cette fin, ils avaient à leur disposition une liste de constats par thématique et sous-thématique (voir tableau ci-contre).

La répartition des constats entamait ainsi la création d'un diagnostic partagé en amont de l'installation de la CLDR. Le but poursuivi étant de faciliter l'appréhension par la CLDR de l'ensemble des constats et de permettre aux futurs membres, présents dans les GT de prendre connaissance de l'entièreté des constats.

Globalement, les constats ont été confirmés par les habitants présents aux réunions et d'autres sont venus préciser ceux déjà reçus. De sorte que, lors de la séance de restitution des premières phases de consultations, les premiers grands constats d'une analyse partagée ont pu être présenté sous forme de tableaux AFOM et par thématique, à savoir :

- Cadre naturel
- Lieux de vie
- Logement
- Activités économiques
- Flux et communication

Légende des tableaux



Constats de l'auteur



Constats citoyens



Constat partagé

Ajouté par l'auteur de PCDR

Ajouté lors des GT par les habitants

A. Cadre naturel

Réseau écologique

ATOUTS	FAIBLESSES
- Nombreuses mesures de protection de l'environnement (contrat de rivière, commune Maya, gestion différenciée de l'espace public, fauchage tardif, mesures agri-environnementales, Parc Naturel du Pays des Collines sur une partie du territoire...) 1 zone Natura 2000 (Vallée de la Dendre et de la Marcq) 10 SGIB (Papignies, Villers-Saint-Amand, Bois d'Assomont, Bois à Choques, Bois de Carmoi, Bois d'Houtaing, Bois de Perquiesse, Rieu du Trimpont, Les Bas Prés de la Dendre, Ancienne carrière de Maffie) - Nombreux cours d'eau (maillage bleu) - Quelques associations naturalistes - Ambassadeurs de la propriété - Zones fleuries et quelques belles prairies	- Faiblesse du réseau écologique (peu de zone protégée en matière d'environnement et importance de l'agriculture) - Plusieurs barrières écologiques (A8, N7, N56, LGV, L90, L94, Dendre) - Manque d'aménagements pour faciliter le déplacement des espèces entre milieux - Manque de zones naturelles - Manque d'arbres et haies - Manque d'actions en faveur de la biodiversité - Impact de l'éclairage public sur les espèces lucifuges
OPPORTUNITES	MENACES
- Parc Naturel du Pays des Collines - Couloirs écologiques de la Dendre et des lignes L81 et L100 - Projet de réserve des « Bas près de la Dendre » - Projet de restauration des habitats Natura 2000	- Isolement accru du maillage écologique liée à l'urbanisation - PAC 2023-2027 (poursuite de pratiques intensives) - Réchauffement climatique : migration d'espèces - Poursuite de la perte en biodiversité

Ressources naturelles

ATOUTS	FAIBLESSES
- Sols limoneux à drainage favorable - Nombreux cours d'eau (maillage bleu)	- Risque d'inondation et imperméabilisation des sols - Présence de 1 entreprise SEVESO - Mauvaise qualité des eaux de surface et souterraines - Intensité du trafic routier impactant la qualité de l'air, dans le centre d'Ath et le long des grands axes - Nombreuses stations d'épuration encore à construire - Terrains pollués (activités économiques / industrielles) - Présence de 2 entreprises reprises à l'IPPC - Aucun captage d'eau de distribution publique - Manque d'entretien des avaloirs, accotements, fossés et filets d'eau - Problèmes des coulées boueuses
OPPORTUNITES	MENACES
- PAC 2023-2027 (renforcement structure organique des sols) - Application de coûts vérités sur les ressources - Augmentation des pratiques éco-responsables - Actions du contrat rivières (coulées boueuses)	- Réchauffement climatique : sécheresse - Etat wallon défavorable pour les sols et l'eau et surtout la biodiversité - Augmentation de la pression mondiale sur les ressources

Agriculture et sylviculture

ATOUTS	FAIBLESSES
- Part importante du territoire dédiée à l'agriculture (+25% à la moyenne régionale) - CARAH, Agrisain-Coprosain, Abattoir, brasserie des Légendes - Rajeunissement des chefs d'exploitation agricole - Développement de la filière viticole - Proximité des producteurs locaux - Identité « Ath Pays vert »	- Difficulté d'accès à la terre pour les (nouveaux) agriculteurs - Réduction des surfaces agricoles - Diminution du nombre d'exploitations agricoles - Part très faible des bois et forêts - Impacts de l'agriculture intensive - Erosion des sols - Manque de diversification dans certains villages (Ostiches), difficulté d'accès aux produits locaux
OPPORTUNITES	MENACES
- Regain pour les matériaux locaux (pierre, bois, paille, chanvre, ...) - Réforme du bail à ferme - Croissance des conversions bio, de la transformation à la ferme et du circuit-court - Développement de l'agroforesterie - Appel à projets d'une ceinture alimentaire athoise	- Poursuite de l'intensification - Forte dépendance aux fluctuations des prix mondiaux - Spéculation foncière sur les terres agricoles - Usages non agricoles des terres (manèges, golf, glamping, paintball, ...)

Aménagement du territoire et paysage

ATOUTS	FAIBLESSES
- Cadre de vie agréable dans le centre et dans les villages ruraux - Nombreuses zones d'intérêt paysager au plan de secteur 1 site classé (Berlière) - Cadre paysager agréable - Ville à taille humaine	- Pas de Schéma de Développement Communal ni Guide d'Urbanisme (difficulté de gérer les projets) - Étalement urbain le long des routes et mitage important lié à de nombreuses petites fermes historiques - Marqueurs linéaires forts (A8, N7 et N56, LGV) - Parc d'activité économique Orientis - Impacts visuels et sonores des éoliennes - Hétérogénéité de nouvelles constructions/rénovations - Manque d'investissements du PNPC dans les villages - La course de la ville pour atteindre les 30.000 habitants
OPPORTUNITES	MENACES
- Nombreux périmètres et points de vue ADESA - Charte paysagère en cours du PNPC - Nouveaux zonages CoDT : habitat vert, ZEC, ZER - PCDR des communes voisines - Valorisation du site de la « Bosse Piéman » à Arbre	- Accentuation du mitage et de l'étalement urbain - Projet de nouvelle ligne à haute tension aérienne d'Elia - Projet de nouvelle voirie pour Pairi Daiza

B. Lieux de vie

Logement

ATOUTS	FAIBLESSES
- Importante disponibilité foncière en zone d'habitat et en zone d'aménagement communal concerté - Différentes mesures en faveur de l'accès au logement (L'habitat du Pays Vert, A toi mon toit, A.I.S. du Val de Dendre) - Taxes contre les immeubles bâtis inoccupés - Attractivité des villages pour les jeunes ménages	- Faible part des logements publics - Difficultés d'accès au logement pour les plus défavorisés - Pression foncière - Sous-représentation des jeunes ménages - Coût de l'immobilier (achat et location) - Offre insuffisante en résidences-services - Logements vides non valorisés
OPPORTUNITES	MENACES
- Densification du centre et des villages limitrophes, à proximité de la gare - Arrivée de 2.000 habitants d'ici 2033 et croissance de 1.720 ménages - Regain d'attractivité des petits centres urbains	- Augmentation de la pression foncière dû à l'attractivité du territoire - Urbanisation des villages plus ruraux - Poursuite du vieillissement de la population - Poursuite de la croissance des prix immobiliers

Les Groupes de Travail



Ligne – 19 avril 2022



Ostiches – 26 avril 2022



Ghislenghien – 05 mai 2022

Equipements et services

ATOUTS	FAIBLESSES
- Ath = pôle résidentiel, scolaire, commercial, culturel... - Offre scolaire complète et variées dans Ath et 10 villages - Infrastructures et activités sportives et culturelles - Accompagnement des jeunes par la commune (maison des jeunes) et services de la petite enfance - Présence de l'hôpital et du poste de garde à Ath - Offre en maisons de repos - Structures jeunesse (Actions-jeunesse, Infor-jeunes, AMOSA, mouvements de Jeunes, ...) - Nombreuses activités (cinéma, maison culturelle, animations, festivités, ...) - Coordination des services culture - Nombreuses associations dans les villages - Action « Focus au village » qui a favorisé les liens entre habitants « Echappées » estivales de la maison culturelle - Actions de la commission de lutte contre l'exclusion culturelle	- Manque de services et d'équipement dans certains villages (éloignement d'Ath) et disparition continue (boîtes aux lettres, distributeurs, ...) 7 villages sans écoles et baisse continue du nombre d'élèves - Offre en milieu d'accueil préscolaire (crèches) - Pénurie de médecins généralistes - Manque d'activités et de visibilité des structures pour les jeunes - Horaires trop restreints de la piscine - Offre en soins de santé faible dans les villages - Offre insuffisante en activités pour seniors - Manque d'activités dans les villages, de liens avec le PCS - Dématérialisation de l'audiovisuel - Manque de soutien matériel et financiers pour certains comités et associations - Manque de coordination entre les associations
OPPORTUNITES	MENACES
- Augmentation de la population permettant d'augmenter les services et équipement - Professionnalisation nécessaire pour les appels à projets - De plus en plus d'initiatives privées (piscine, ...) - Nouvelles disciplines (hockey, paddle, baseball, athlétisme, ...) - Manque de compatibilité des différents Décrets Région/Communauté - Reconversion de l'ancienne caserne des pompiers	- Forte dépendance des secteurs aux subsides - Poursuite de la numérisation des services (pharmacie, médecine, poste, médiathèque, ...) et/ou de leur privatisation (piscine)

Espace public et cohésion sociale

ATOUTS	FAIBLESSES
- Qualité des places publiques à Bouvignies, Ghislenghien, Isières, Lanquesaint, Ligne, Moulbaix, Ostiches et Rebaix ; - Convivialité et dynamisme des villages	- Qualité faible des places publiques à Arbre, Autreppe, Gibecq, Houtaing, Irchonwelz, Maffle, Mainvault, Meslin-l'Évêque, Ormeignies, Villers-Notre-Dame et Villers-Saint-Amand - Problème de propreté sur l'espace public et d'entretien des espaces verts et plaines de jeux - Manque d'espaces de rencontre dans les villages - Manque d'espaces verts, de plaines de jeux, d'espaces de convivialité pour les jeunes de potagers et vergers partagés, - Manque de locaux pour les associations, de maisons de village - Manque de poubelles publiques et absence de toilettes publiques en ville - Manque de liens entre Ath et les villages - Politique davantage axée sur les cœurs de village - Perte de convivialité avec la disparition des cafés de village - Absence d'un moment d'accueil des nouveaux habitants
OPPORTUNITES	MENACES
Zone sous le viaduc LGV à aménager	

C. Activités économiques

Activités productives

ATOUTS	FAIBLESSES
- Bons indicateurs socio-économiques (taux de chômage assez faible et en diminution, revenu médian supérieure à la moyenne wallonne) - Zone d'influence de Bruxelles (emplois) - Ath = pôle d'emploi régional (commerces et entreprises) - Parcs d'activités économiques (Orientis et Primevères) - Diversité des entreprises (taille) - Agence locale pour l'emploi (ALE), Agence de Développement Local (ADL), Maison de l'emploi - Forge d'Ostiches et son dynamisme	- Manque de terrains pour les grandes entreprises - Nombreuses nuisances du zoning Orientis (trafic, bruit, pollution, ...)
OPPORTUNITES	MENACES
- Croissance belge des emplois grâce aux TPE et PME - Intégration des externalités dans les normes comptables - Développement de l'économie circulaire - Développement de l'open source et de l'économie d'usage. VS économie de la propriété - Potentialité de création d'emplois partagés entre les entreprises du PAE	- Taux de chômage wallon structurel et croissance des emplois précaires - Crise énergétique - Application du coût vérité sur les ressources

Commerces et Horeca

Atouts	FAIBLESSES
- Nombreux commerces dans le centre et sur les axes périphériques - Commerces et HoReCa dans villages plus ruraux 2 schémas de développement commercial - Association des commerçants Monnaie locale SolAto Développement du digital suite à la crise sanitaire Marché des producteurs locaux, magasins à la ferme, drive à la ferme de Foucaumont - Bonne visibilité grâce à l'annuaire des commerçants Peu de cellules vides dans le centre d'Ath	- Déséquilibre commercial entre le centre et la périphérie 3 restaurants cotés - Offre faible et disparition des commerces dans les villages - Manque de visibilité des commerces locaux - Absence de cohésion / de sentiment d'appartenance des commerçants Retard de digitalisation pour les commerces indépendants Horaires du marché
OPPORTUNITES	MENACES
Pas de grands pôles commerciaux proches (Enghien, Lessines, Leuze) Développements des petits commerces à haute valeur ajoutée Développement de l'HoReCa de qualité Offre ambulante (food-truck, pop-up store, marchés festifs, ...) - Attractivité touristique du territoire (Pairi Daiza, Dendre, PNPC, ...) - Appel à projets « Créashop »	Poursuite de la croissance de l'e-commerce Disparition des petits commerces sans valeur ajoutée Augmentation des loyers commerciaux - Concurrence des grosses enseignes sur les petits commerces

Tourisme

Atouts	FAIBLESSES
- Office du tourisme et ses collaborations (écoles, associations riverains, ...) - Nombreux atouts touristiques (patrimoine, événement, ...) - ADL, Parc Naturel du Pays des Collines Ducasse et folklore des Géants (UNESCO) - Réseau cyclable à points-nœuds - Centre-ville attractif et de qualité - Politique communale de restauration du patrimoine - Dendre et RAVeL - Collaborations intercommunales sur l'axe touristique de la Dendre Blanc Moulin d'Ostiches et sa fête annuelle	- Outils touristiques vieillissants (panneaux, brochures, ...) et anciennetés des rénovations de bâtiments communaux/touristiques - Signalétique obsolète axée sur les voitures - Attractivité limitée par rapport aux atouts du territoire - Pas de lieu d'hébergement pour groupes - Accès limités (interdits) à certains sites privés
OPPORTUNITES	MENACES
Attractivité de Pairi Daiza à exploiter Développement du tourisme fluvial et vélo Site pour groupe du CARAH Potentiel de développement aux anciennes carrières de Maffie en respect du cadre naturel	Forte dépendance du secteur aux subsides Augmentation de l'exigence des utilisateurs (services différenciés, offre HoReCa de qualité, « expérience recherchée, ...) - Multiplicité des acteurs

D. Flux et communication

Gouvernance

Atouts	FAIBLESSES
- Conseil communal des Enfants créé en 2021 4 commissions/conseils consultatifs (CCATM, Aînés, Cyclistes en projet, Enfants créé en 2021) Bonne gouvernance politique Bon entretien de la commune Bulletin communal efficace et attrayant	- Manque de liens entre l'administration et les habitants Manque de soutien des initiatives citoyennes Manque de dynamisme du Conseil Consultatif des Aînés - Manque d'un garde champêtre - Complexité du site web - Manque de consultation des habitants lors des projets et travaux
OPPORTUNITES	MENACES
Nouvelle dynamique coopératives citoyennes Regain de la dynamique des communs et nouvel équilibre public/privé/commun Canal de communication Hopli	Essoufflement bénévole (Comité Blanc Moulin) Réduction des moyens régionaux Pression sur les finances communales (CPAS et zones de police et secours) Risque de repli identitaire et déshumanisation des relations Consultation des jeunes difficile à mettre en place

Energie et réseaux

Atouts	Faiblesses
○ Production d'énergie renouvelable ○ Nouvelles constructions plus économes en énergie ○ Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat 👤 Points d'apport volontaire des déchets	○ Part importante d'anciens bâtiments, peu économe en énergie ○ Quantité des déchets produits par la commune et ses habitants 👤 Performance énergétique de la salle Spoculo 👤 Pas de desserte en gaz de ville de certaines rues 👤 Couverture téléphonique de certains villages 👤 Manque d'espaces de collecte des déchets verts et de points d'apport volontaire de déchets 👤 Nombreux déchets et dépôts sauvages le long des routes
Opportunités	Menaces
○ Développement de multiples projets renouvelables locaux partout dans le monde (éolien, hydraulique, biomasse, solaire, ...) ○ Développement des matériaux isolants locaux ○ Développement des bornes électriques et à hydrogène ○ Développement des groupes d'achat d'énergie	○ Augmentation des factures d'énergie ○ Risque de rupture d'approvisionnement en hiver 👤 Projet de boucle du Hainaut

Mobilité active

Atouts	Faiblesses
👤 RAVeL traversant le territoire du nord au sud ○ Réseau cyclable à points-nœuds ○ Plan communal cyclable et piéton d'Ath de 2013 ○ Piste cyclable le long des axes structurants ○ Centre-Ville ancien en zone 30 ○ Part interne importante de déplacements domicile-travail 👤 Passage sécurisé entre le centre d'Ath et le RAVeL 👤 Fréquentation en hausse des chemins et sentiers	👤 Barrière physique du réseau routier structurant et du chemin de fer ○ Manque d'aménagements dans et entre les villages 👤 Qualité moyenne des infrastructures cyclables sur certains tronçons routiers + sécurité le long des RN 👤 Faible mise en œuvre du Plan communal cyclable et piéton ○ Forte dépendance à la voiture dans les villages plus ruraux 👤 Vitesse des vélos sur le RAVeL 👤 Faible qualité des sentiers (entretien, largeur, éclairage, privatisation ...) 👤 Manque d'un inventaire des sentiers 👤 Offre insuffisante en stationnements (fermés) vélo 👤 Faiblesse de l'offre en co-voiturage 👤 Stationnement sauvage sur les trottoirs
Opportunités	Menaces
○ Densité de population autour du centre-ville ○ Essor des modes actifs électriques ○ Appels à projets mobilité (WaCy et PIMACI) ○ Développement des zones basses/zéro émissions	○ Vitesses excessives sur les axes routiers structurants

Transports en commun et alternatifs

Atouts	Faiblesses
👤 Gare et haltes SNCB + liaisons en train vers Bruxelles, Mons et Tournai ○ Nouvelle ligne Express E40	👤 Faiblesse des transports en commun dans les villages ○ Aucun bus le dimanche ○ Aucune desserte le week-end pour les villages du nord et de l'ouest
Opportunités	Menaces
○ Plan FAST 2030 ○ Gare SNCB de Silly	

Mobilité routière

Atouts	Faiblesses
○ Bonne accessibilité générale [A8], d'Ath et des villages grâce à un réseau viaire en étoile ○ Plan de stationnement et signalétique associée dans le centre d'Ath	👤 Vitesses excessives sur les axes routiers structurants, dans les villages et sur certaines voiries (rue de Soignies, Chée de Mons, N7, ...) 👤 Trafic sur les voiries agricoles 👤 Transit de poids lourds dans les villages 👤 Densité du trafic de Pairi Daiza 👤 Insécurité aux abords des écoles 👤 Inefficacité de certains dispositifs ralentisseurs 👤 Pas assez de contrôles de vitesse 👤 Difficulté d'accès à Epicura 👤 Offre en parking insuffisante à Ath notamment dans les parkings de dissuasion 👤 Plan de stationnement à revoir notamment aux abords des écoles
Opportunités	Menaces
○ Essor des mobilités alternatives ○ Voitures électriques et autonomes ○ Nouvelles formules de travail (télétravail, co-working, ...) ○ Projet de nouvelle voirie en lien avec Pairi Daiza	○ Augmentation du travail à pause et saisonnier (logistique, service, agriculture, ...) ○ Augmentation des trajets loisir (plus longs et dispersés)

7. Consultations spécifiques

7.1. Consultation des jeunes

7.1.1 Bâtisseurs de Liens

Tous les trois ans, la Maison Culturelle d'Ath (MCath) mène le projet « **Bâtisseurs de liens** ». Ce projet vise à consulter les enfants de 4^{ème} primaire en vue de dégager une série de projets concrets à mener avec la classe. Ce projet s'est mené à l'initiative de la MCath en collaboration avec plusieurs **structures partenaires** telles que la bibliothèque communale, la ludothèque et, pour cette édition, la Fondation Rurale de Wallonie. Signalons également que ce projet s'est mené parallèlement à la mise en place du **Conseil Communal des Enfants** (CCE), chapeauté par le service Jeunesse de l'Administration communale. Pour chaque étape du projet, des réunions entre tous les partenaires se sont tenues.

Déroulement de la consultation

Octobre 2021 – animation par l'ASBL CRECCIDE dans toutes les classes de 4^{ème} primaire sur le fonctionnement d'une Commune.

Novembre et décembre 2021 – Animation « Tenpenskwa » menée par l'ensemble des partenaires dans toutes les classes de 4^{ème} primaire. Cette animation, imaginée par la ludothèque, permet de cibler, par le jeu de la démocratie, une thématique précise sur laquelle la classe souhaite travailler.

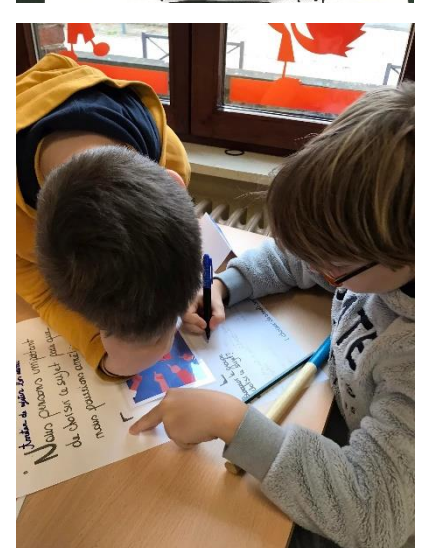
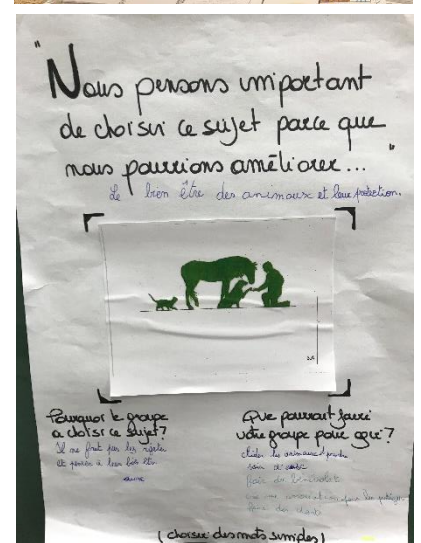
Décembre à février 2022 – Animation créative débouchant sur la création artistique d'une affiche de sensibilisation. Cette animation a été organisée par la MCath avec l'aide d'un artiste.

Avril 2022 – salon « Bâtisseurs ». L'objectif de ce salon était que les élèves repartent avec une série d'actions concrètes en lien avec la thématique choisie lors de l'animation « Tenpenskwa ». Pour ce faire, dans un premier temps, les élèves écoutaient plusieurs intervenants (échevins, associations, employés, etc.) qui travaillent en lien direct avec la thématique choisie par la classe. Les élèves avaient également l'occasion de leur poser des questions. Dans un second temps, les classes ont bénéficié d'une animation qui visait à réfléchir pratiquement à 3 actions concrètes à mener dans leur école ou aux alentours, toujours en lien avec la thématique de la classe. L'ensemble des actions ont été compilées dans un document qui sera remis aux futurs enfants élus au Conseil Communal des Enfants.

Mai – Juin 2022 – Elections des futurs petits conseillers. Chaque classe a reçu une information sur le déroulement des élections visant à élire les enfants qui siégeront au Conseil Communal des Enfants. Chaque enfant désireux de devenir conseiller était invité à réaliser une affiche avec son programme d'action. Evidemment, les réflexions issues du projet Bâtisseurs ont largement pu contribuer à l'élaboration du programme des candidats.

Septembre 2022 – installation officielle du CCE.

Année scolaire 2022-2023 – mise en place des projets sélectionnés par les classes.



Résultats

Lors de chaque session « Tenpenska », chaque enfant devait choisir une photo en lien avec une thématique. Les choix individuels ayant été compilés (cf. annexe II.5.1.), cela a permis de visualiser les thématiques d'intérêt des enfants. Il en résulte le premier graphique ci-dessous.

Une fois le choix individuel établi, les enfants ont été répartis en tables rondes afin de ne choisir qu'une seule thématique, à partir de laquelle ils imaginent un projet à mettre en place au sein de leur école.

Il apparaît clairement que les arts, la culture, l'éducation et l'environnement sont les thématiques de prédilection des élèves. Dans la première catégorie, la catégorie « Harcèlement scolaire » été largement plébiscitée avec près de 55% des choix portant sur cette thématique. C'est d'ailleurs cette dernière

problématique qui a été sélectionnée lors des projets finaux. Dans la thématique environnement, ce sont les problématiques liées à la pollution, au climat et à la préservation de la biodiversité qui ont été les plus plébiscitées.

Au terme de l'animation, 17 projets ont été imaginés par les enfants de chaque école. Suite à ce travail, le salon « Bâtisseurs » a été mis en place. Dans celui-ci, les élèves ont retravaillé les projets en identifiant trois actions concrètes à mener dans leur école. Ces trois actions ont ensuite été présentées à leur établissement qui en a choisi une à réaliser avec les élèves de 5^e et 6^e primaires durant l'année scolaire 2022-2023, tandis que les autres actions ont été compilées dans un document présenté aux membres du CCE, afin qu'ils évaluent la pertinence d'en mener à bien ou non.

7.2. Adolescents

Trois écoles secondaires du territoire ont été consultées :

- La Berlière (Houtaing) – classes de 5^e et 6^e réunies
- L'Institut Saint-François (Ath) – 1 classe de 5^e et 1 classe de 6^e
- L'Athénée Royal (Ath) – 1 classe de 5^e et 1 classe de 6^e

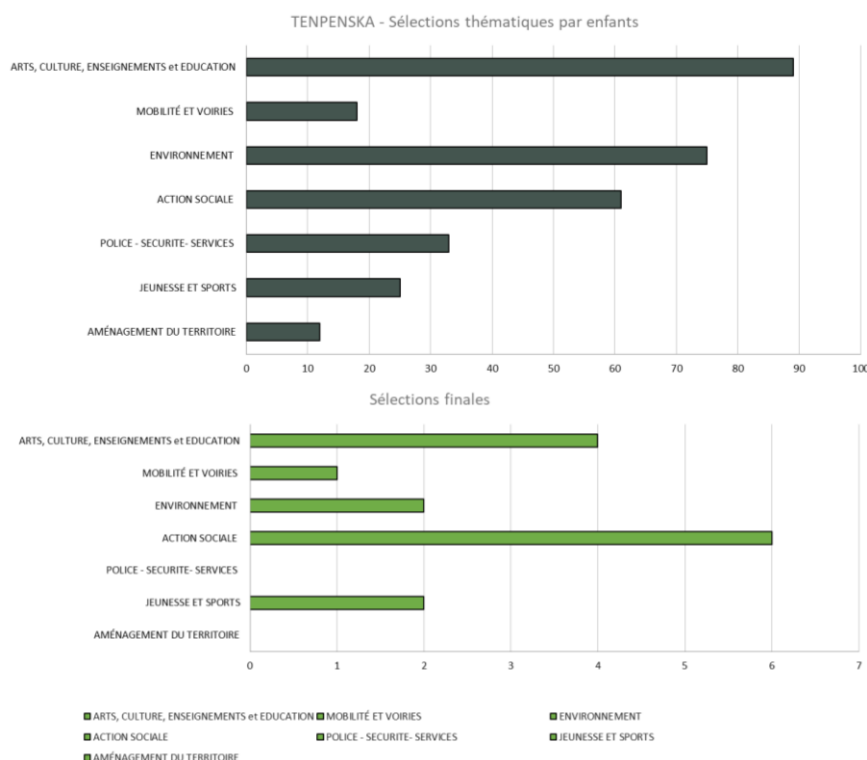
Une présentation de l'ODR et une séance de travail sur le village idéal ont été réalisées en deux temps (cf. annexes II.5.2. à II.5.4.)

Méthodologie

Dans un premier temps, chaque élève devait sélectionner une photographie de ce qui pour lui était un élément important du village idéal. Ensuite, chaque élève répondait à un questionnaire où il devait expliquer son choix et identifier, au moins, 3 éléments primordiaux dans un village idéal. Les questionnaires ont été ramassés et mélangés tandis que les élèves étaient répartis en 4 sous-groupes autour d'un dessin représentant une structure de village vide. Par la suite, Les questionnaires ont été redistribués aux tables de manière aléatoire.

La seconde phase de travail pouvait alors s'enclencher et avait pour but qu'en sous-groupes, les élèves puissent imaginer un village idéal tout en prenant en compte les idées de leurs camarades de classes.

Deux semaines après, une synthèse de leurs souhaits leur était présentée et s'en suivait un débat sur la définition du village et les caractères propres à celui-ci.



Enfin, dans un dernier temps, les jeunes qui souhaitent s’investir davantage dans l’ODR étaient invités à se manifester.

Résultats

Au total, 152 élèves ont été consultés lors de cette phase et près de 522 éléments ont été identifiés comme indispensables dans un village idéal. Après regroupement des propositions similaires, il en résulte 131 mots-clefs et 4 dessins du village idéal (voir annexes II.5.2. à II.5.4.). La récurrence et l’analyse de ceux-ci dans les propositions émises par les élèves permet de dresser les tableaux des pages suivantes.

Sur base de ces résultats, deux lectures sont possibles. La première est globale : l’intérêt principal des jeunes pour un village porte sur la variété des activités (concerts, cinéma, sports, espaces de rencontres, maison de jeunes, etc.), la mobilité doit y être aisée, que ce soit en transports en commun (12% des réponses collectées), de manière générale (6%) ou à vélo (2%). La mobilité et les loisirs

représentent ensemble 54% des éléments cités comme essentiels dans un village idéal. L’environnement arrive en troisième position avec l’importance de disposer d’un cadre naturel de qualité (9% des réponses collectées) et d’un cadre de vie calme et convivial (4% des réponses). En quatrième position, l’aspect économique est surtout représenté par l’accès à des petits commerces de proximités (12% des réponses collectées), à l’HoReCa (4%), tandis que les grandes enseignes n’ont été que peu citées (1%). S’ensuit l’accès aux services et le logement, où les élèves ont accentué leurs réponses sur l’accessibilité aux services (8%) mais peu sur le logement (moins de 1%). La thématique du travail agricole a été citée à quelques reprises, mais représente moins de 1% des réponses collectées.

Cette première lecture analyse l’ensemble des données fournies lors de la consultation. Une seconde lecture, plus individuelle, vise à analyser les éléments

essentiels identifiés lors de la consultation. Cette analyse s’axe sur une approche individuelle puisque qu’un élève ne citera pas deux fois le même mot. Le nuage de mots ci-dessous reprend l’ensemble des mots clefs. La hiérarchisation de ceux-ci permet d’isoler 15 éléments essentiels selon les élèves, à savoir :

1	Transports en commun	42%
2	Commerces	23%
3	Activités	18%
4	Culture	15%
5	Commerces locaux	15%
6	Nature	14%
7	Sports	11%
8	Rencontres	11%
9	Evénements	10%
10	Ecole	9%
11	Bar/café	8%
12	Parc	8%
13	Aire de Jeux	8%



14 Calme 8%

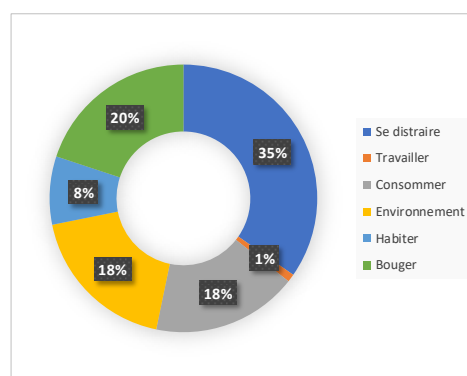
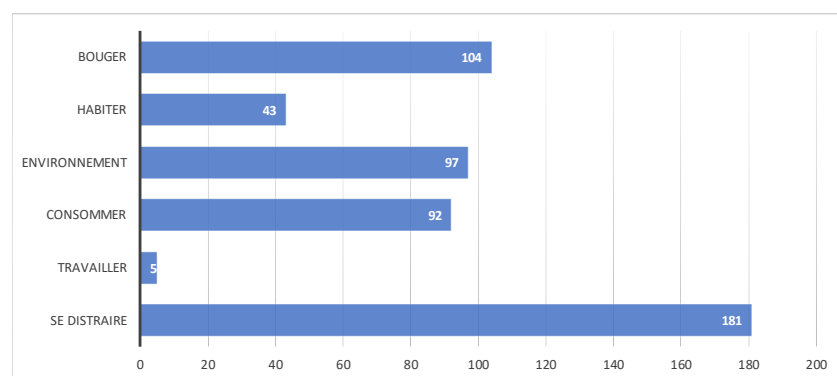
15 Espaces verts 8%

Synthèse graphique de la consultation des adolescents

ODR ATH Synthèse de la consultation des écoles secondaires

Dans un village idéal, les jeunes veulent

Se distraire	181
Travailler	5
Consommer	92
Environnement	97
Habiter	43
Bouger	104

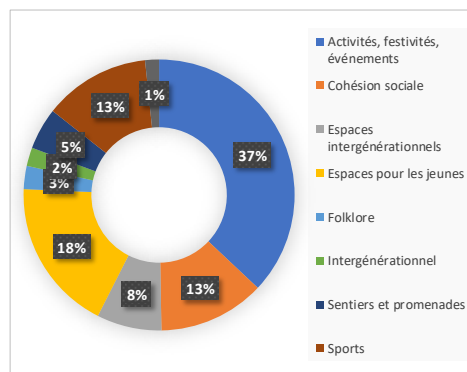
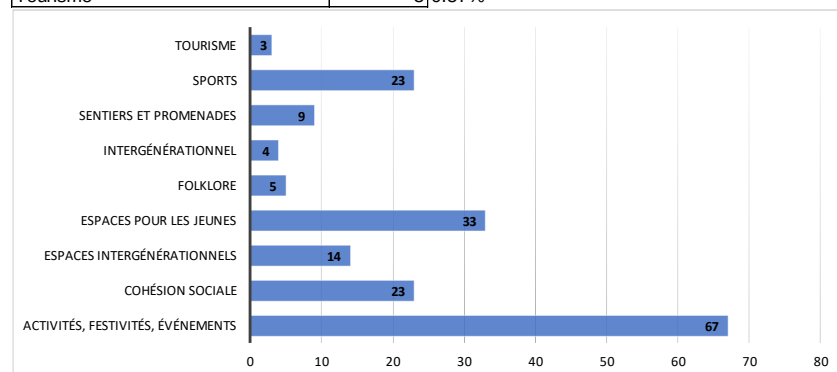


Dans un village idéal, les jeunes veulent Se distraire

Réccurrence

181 sur 522 éléments identifiés

Pour se distraire, il faut	% de propositions sur l'ensemble des propositions reçues (toutes catégories confondues)
Activités, festivités, événements	67 12.84%
Cohésion sociale	23 4.41%
Espaces intergénérationnels	14 2.68%
Espaces pour les jeunes	33 6.32%
Folklore	5 0.96%
Intergénérationnel	4 0.77%
Sentiers et promenades	9 1.72%
Sports	23 4.41%
Tourisme	3 0.57%



Dans un village idéal, les jeunes veulent Travailler

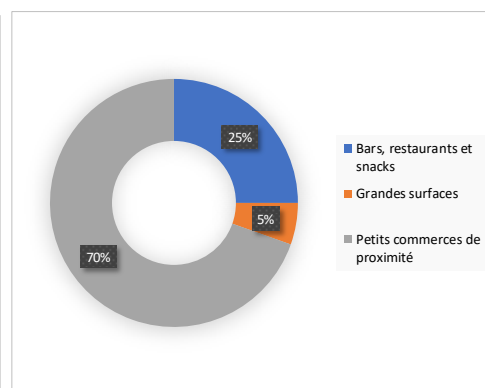
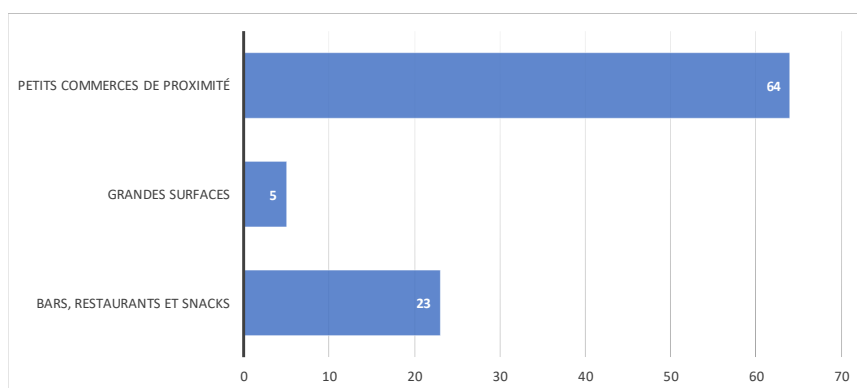
Réccurrence 5 sur 522 idées émises

Pour travailler, il faut	% de propositions sur l'ensemble des propositions reçues (toutes catégories confondues)
De l'agriculture	5 0.96%

Dans un village idéal, les jeunes veulent Consommer

Réccurrence 92 sur 522 idées émises

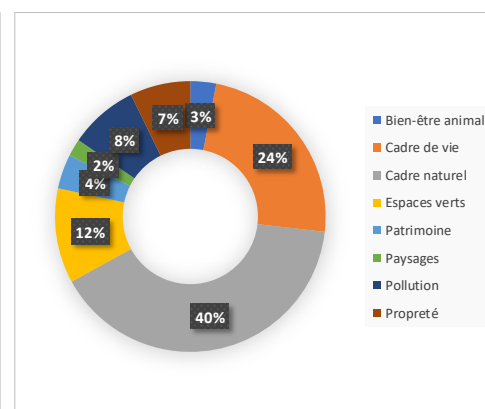
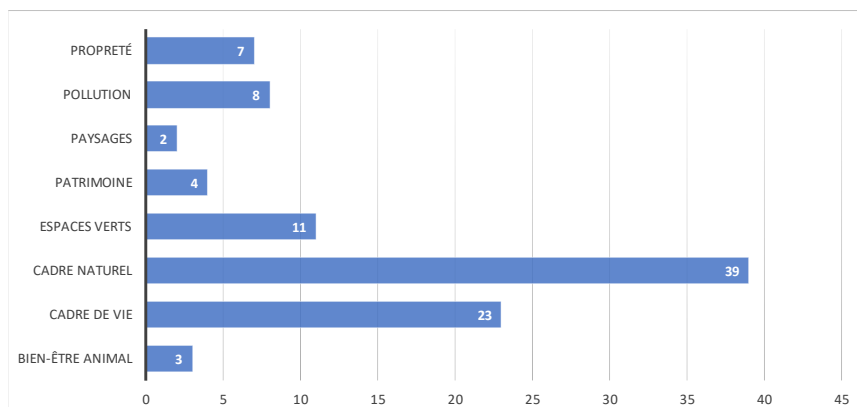
Pour consommer, il faut	% de propositions sur l'ensemble des propositions reçues (toutes catégories confondues)
Bars, restaurants et snacks	23 4.41%
Grandes surfaces	5 0.96%
Petits commerces de proximité	64 12.26%



Dans un village idéal, les jeunes veulent un Environnement de qualité

Réccurrence 97 sur 522 idées émises

Pour avoir un environnement de qualité, il faut	% de propositions sur l'ensemble des propositions reçues (toutes catégories confondues)
Bien-être animal	3 0.57%
Cadre de vie	23 4.41%
Cadre naturel	39 7.47%
Espaces verts	11 2.11%
Patrimoine	4 0.77%
Paysages	2 0.38%
Pollution	8 1.53%
Propreté	7 1.34%

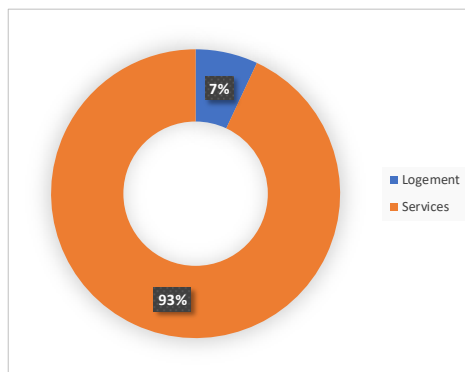
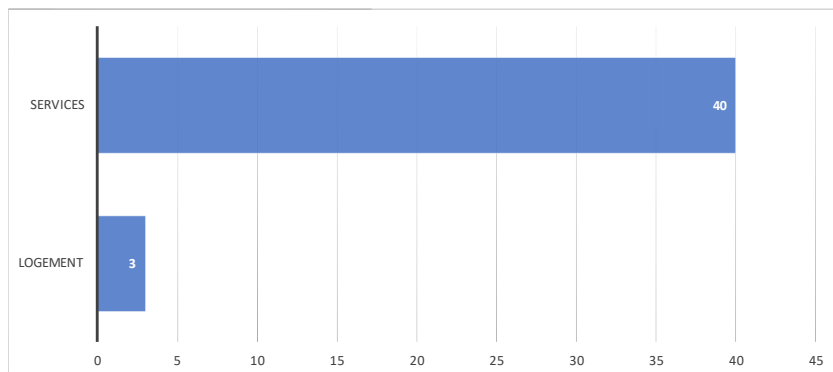


Dans un village idéal, les jeunes veulent Habiter

Réccurrence

43 sur 522 idées émises

Pour se distraire, il faut		% de propositions sur l'ensemble des propositions reçues (toutes catégories confondues)
Logement	3	0.57%
Services	40	7.66%

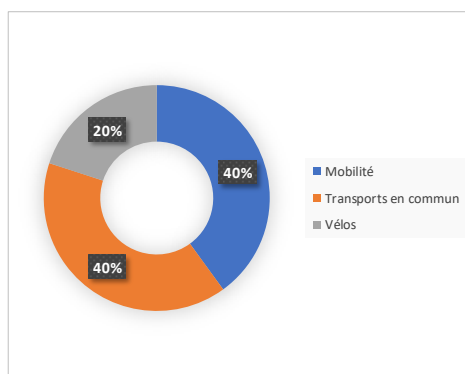
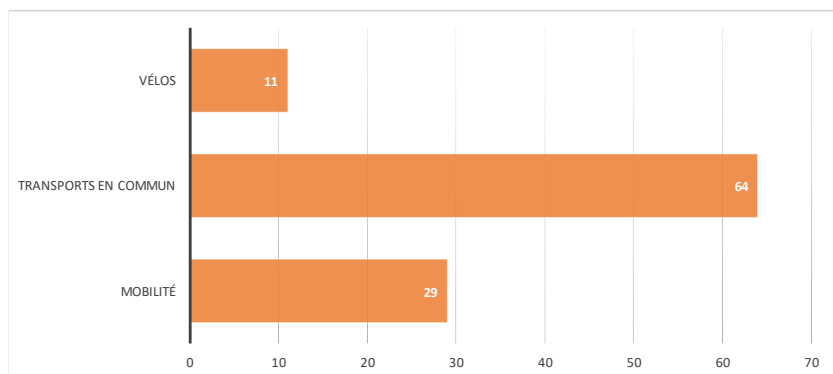


Dans un village idéal, les jeunes veulent Bouger

Réccurrence

104 sur 522 idées émises

Pour bouger, il faut		% de propositions sur l'ensemble des propositions reçues (toutes catégories confondues)
Mobilité	29	5.56%
Transports en commun	64	12.26%
Vélos	11	2.11%



7.3. Séance d'information aux agriculteurs

Le 07 février 2023, l'Opération de Développement Rural a été présentée en introduction d'une conférence à destination des agriculteurs dans le cadre de l'obtention de leur phytolice. Cette session avait pour but de sensibiliser le monde agricole au développement rural et à l'impact positif que pourrait avoir un PCDR.

8. Commission locale de développement rural

8.1. Appel à candidature et composition de la CLDR

Chaque habitant ayant participé à une étape de consultation a été invité à poser sa candidature comme membre de la Commission Locale de Développement Rural. Outre ce contact personnalisé, une communication a été faite sur le site internet communal, dans le bulletin communal et dans la presse locale. Au total, 74 citoyens ont marqué leur intérêt et ont souhaité intégrer la CLDR. Le nombre de candidats étant trop important, une sélection objective a été réalisée. La Commune ayant décidé que chaque parti politique serait représenté par 2 conseillers, 52 citoyens ont ainsi été désignés pour intégrer la CLDR lors du Conseil Communal du 22 juin 2022.

Méthodologie

Afin de déterminer les 52 membres sélectionnés pour faire partie de la CLDR, une pondération a été établie selon :

- Un membre provenant d'un village moins représenté obtenait un plus grand nombre de point qu'un membre provenant d'un village mieux représenté. Calcul : Nombre total de candidatures / nombre de représentants du village = nombre de points.
- Le genre : les femmes étant moins nombreuses que les hommes, leur candidature était valorisée de 5 points afin de

tendre vers la parité dans la représentation hommes-femmes de la CLDR.

- L'appartenance ou non à une association/un collectif citoyen. Les membres d'une association ont été valorisés de 5 points.
- La participation à une ou plusieurs réunions dans le cadre de l'ODR a été valorisée de 10 points, car elle montre l'intérêt du candidat à l'ODR.
- L'âge : les classes d'âges les moins représentées recevaient un plus grand nombre de points que les classes d'âge plus représentées. Les classes d'âge étant triées par décennie et cotée selon le calcul suivant : la moyenne de représentants par classe d'âge divisé par le nombre de représentant de la classe d'âge avec un nombre de point maximal de 5.
- La thématique de prédilection. Chaque candidat était invité à indiquer ses trois thématiques de prédilections parmi celles identifiées : Agriculture, Aménagement du territoire et urbanisme, Citoyenneté, Culture, Economie, Espaces publics, Mobilité, Nature et environnement, Patrimoine, Services, Tourisme et Vie associative. Afin de garantir la pluridisciplinarité des intérêts des membres de la CLDR, la cotation prenait en compte le nombre de représentants par thématique et la pondération

était effectuée selon la méthode suivante : nombre de représentants moyen par thématique / par le nombre de représentants de la thématique. Le résultat donnait ainsi un résultat entre 2 (la thématique la plus représentée) et 10 (la thématique la plus représentée).

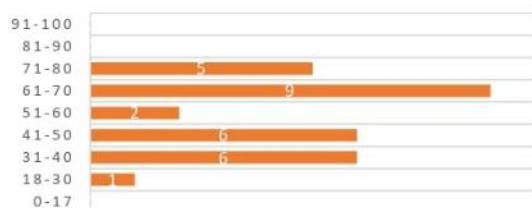
La somme des pondérations a été ensuite réalisée afin de donner à chaque candidature une cote finale allant de 14 à 98 points.

Après analyse par la commune, la liste des 52 citoyens a été constituée. Si le village de Maffle n'avait aucun représentant (aucune candidature reçue), un membre de la CLDR représente toutefois le comité de sauvegarde des carrières de Maffle, permettant ainsi d'avoir un membre ayant un intérêt particulier pour le village.

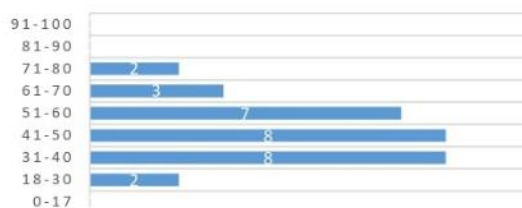
CLDR Ath - Document de synthèse

Nombre de membres 52
 Répartition hommes-femmes 23 femmes (44.23%) 29 hommes (55.77%)
 Age moyen des membres 51

HOMMES



FEMMES



Provenance des candidats		% de la population du village		Thématiques de prédilection des candidats	
Arbre	4	7.69%	0.52%	Agriculture	10
Ath	14	26.92%	0.10%	Aménagement du territoire et urbanisme	33
Bouvignies	1	1.92%	0.14%	Citoyenneté	10
Ghislenghien	2	3.85%	0.25%	Culture	7
Gibecq	2	3.85%	0.68%	Economie	1
Houtaing	1	1.92%	0.19%	Espaces publics	12
Irchonwelz	1	1.92%	0.09%	Mobilité	23
Isières	3	5.77%	0.25%	Nature et environnement	26
Lanquesaint	2	3.85%	0.46%	Patrimoine	10
Ligne	2	3.85%	0.22%	Services	6
Maffle	0	0.00%	0.00%	Tourisme	3
Mainvault	3	5.77%	0.22%	Vie associative	14
Meslin-l'Évêque	5	9.62%	0.32%		
Moulbaix	3	5.77%	0.49%		
Ormeignies	3	5.77%	0.27%		
Ostiches	1	1.92%	0.15%		
Rebaix	3	5.77%	0.31%		
Villers-Notre-Dame	1	1.92%	0.53%		
Villers-Saint-Amand	1	1.92%	0.16%		

Participation à une séance de l'ODR: 33 sur 52
 Membre d'une association 27 sur 52

Associations représentées

Amicale de Meslin-l'Évêque, ASBL la Forge d'Ostiches, ASBL les Amis du 7 juillet, ASBL Moulin de la Marquise, Association des Anciens Nature et Forêt des sites de Ath, Balteria, CCATM, Cercle d'Histoire d'Ath, Cercles des Naturaliste de Belgique (les écureuils-Ath), Comité Arts et Loisirs, Comité de défense du Mont de Mainvault, Comité des deux villages, Ligne en Fête, Comité des résidents Mélodi (Bassily), Comité du centenaire de la chapelle du Bois Hellin, Comité du centenaire de la chapelle du Bois Hellin, Conseil consultatif de la Maison Culturelle d'Ath, Conseil Consultatif des aînés, CRASEN, Drive de Foucaumont, Fédération Halieutique et Piscicole du sous Bassin de la Dendre, Fédération sportive des Pêcheurs francophones (F.S.P.F.B), GASATH, Terre en vue, Guide Nature des Collines, Houtaing entre monts et collines, les Amis de Saint-Nicolas, Les Amis du Plaisir, Enéo, Lions Club Lessines-Ath, Maison wallonne de la Pêche (M.P.W.), Natagora, Office du Tourisme d'Ath, Pour la sauvegarde des carrières de Maffle, SEL.

8.2. Invitation à découvrir le territoire

Lors des premières réunions de consultation, il a été constaté que certains habitants n'avaient pas une connaissance complète de l'ensemble du territoire de la commune. Avant l'installation de la CLDR et durant l'été 2022, les membres de la CLDR ont donc été invités à se balader à travers les différents villages de l'entité. Pour se faire, plusieurs parcours (pédestres, cyclistes et motorisé) ont été proposés aux habitants. Les parcours passaient par des éléments (positifs ou négatifs) qui avaient été mentionnés par les habitants lors des SI et du sondage en ligne. Les parcours étaient disponibles sur un site internet (<https://cldr-ath.gogocarto.fr/>) et ont été envoyés en format PDF. Sur la plateforme en ligne, les membres pouvaient également ajouter des constats qu'ils faisaient sur le terrain.

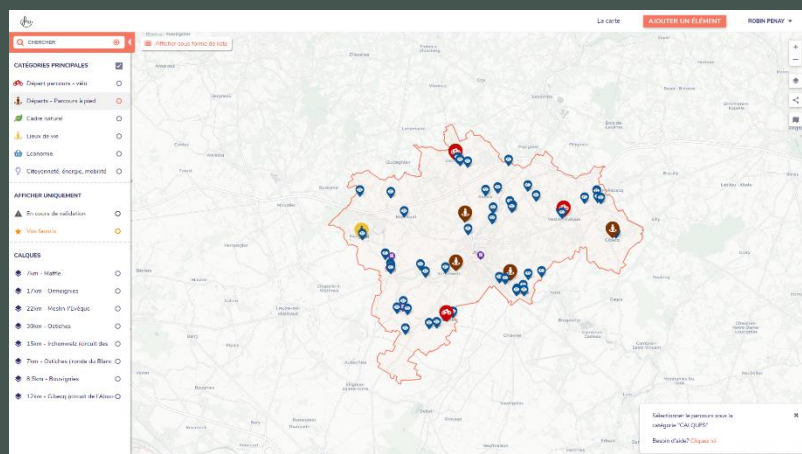
Afin de permettre l'appropriation de l'outil en ligne et stimuler l'usage de la plateforme, une vidéo tutorielle a été créée et diffusée via la plate-forme Vimeo: <https://vimeo.com/726642687>.

Résultats

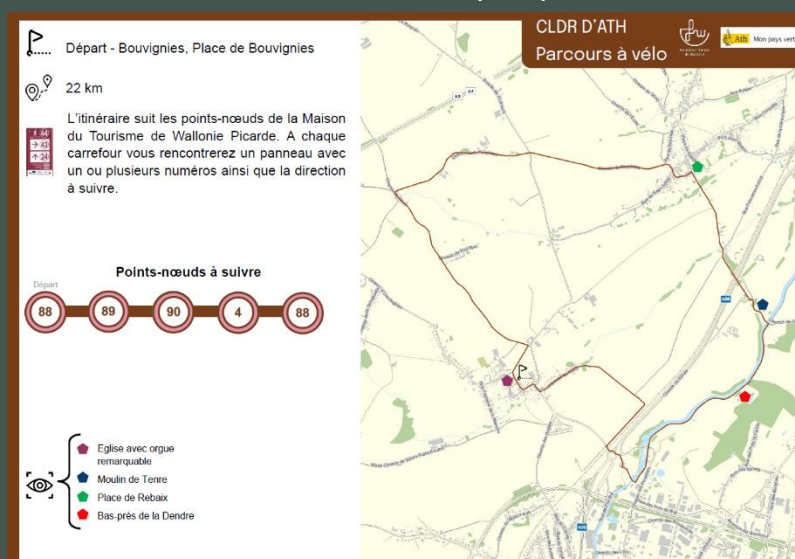
Diffusée en juin 2022, le site a été visité 196 fois durant l'été 2020 (juin-octobre 2022).

Au-delà des chiffres, l'initiative a été appréciée par les membres de la CLDR qui ont indiqué que les parcours permettaient d'appréhender au mieux la diversité du territoire. Certains membres ont d'ailleurs reconnu avoir (re)découvert certaines parties de leur village. Sur base de ce constat, il a ensuite été décidé que les

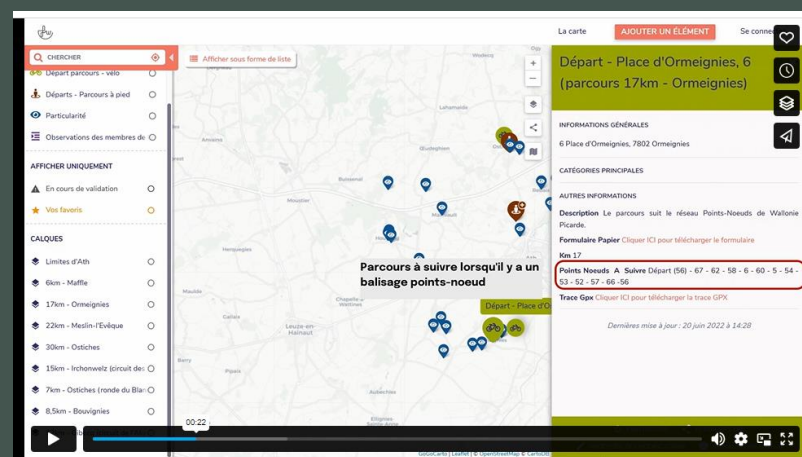
Invitation à découvrir le territoire – carte en ligne Gogocarto



Invitation à découvrir le territoire – exemple de parcours diffusé et



Invitation à découvrir le territoire – extrait de la vidéo tutoriel



réunions de la CLDR seraient organisées dans les différents villages de l'entité.

8.3. Installation de la CLDR

Le 03 octobre 2022, la CLDR d'Ath a été installée. Lors de cette séance, il a été rappelé le rôle de la CLDR et de ses membres, son Règlement d'Ordre Intérieur, les suites de l'élaboration du PCDR, avant de passer à la présentation de chaque membre. Cette réunion s'est clôturée par un verre de l'amitié.

8.4. Travail sur le diagnostic partagé

Le travail sur le diagnostic partagé s'est déroulé sur deux séances.

Méthodologie

L'auteur de programme a réalisé, en amont des réunions, une ébauche de diagnostic partagé alimenté par les éléments de la partie socio-économique du territoire et des constats récoltés lors des consultations (SI, GT, interviews).

Cette ébauche était divisée en quatre thématiques comprenant chacune plusieurs sous-thématiques.

Chaque thématique était présentée par l'auteur. Après la présentation d'une thématique, un débat était engagé. Après celui-ci, la CLDR a été répartie en quatre sous-groupes.

Dans un premier temps, chaque sous-groupe commençait par valider ou non le diagnostic de l'auteur. Dans un second temps, les sous-groupes travaillaient sur chaque sous-thématique avec pour objectif de formuler une vision à 10 ans pour la commune et des éléments à mettre en place pour y parvenir. Ces éléments pouvaient soit reprendre des constats déjà émis lors des consultations précédentes, soit des constats formulés par l'auteur, soit de nouveaux constats formulés par les membres de la CLDR.

Afin de stimuler la réflexion de groupe, les sous-groupes n'étaient pas modifiés entre chaque thématique.

Thématiques	Sous-thématiques
Capital naturel	- Agriculture et sylviculture
	- Réseau écologique
	- Ressources naturelles
	- Aménagement du territoire et paysage
Lieux de vie	- Logement
	- Equipements et services
	- Espaces publics et cohésion sociale
Lieux de travail	- Activités productives
	- Commerces
	- Tourisme
Communication, réseaux et mobilité	- Gouvernance
	- Energie
	- Déchets
	- Modes actifs
	- Transports en commun
	- Circulation automobile

Après les deux séances de travail en sous-groupe, une présentation de chaque vision à 10 ans a été effectuée par l'auteur de



programme et une proposition de fusion des visions par sous-thématique proposée à la CLDR.

Une pondération des éléments à prendre en compte était souhaitée. Cependant, la CLDR a rapidement relevé que celle-ci était trop sujette à débat. Par conséquent, elle n'a pas été appliquée.

Matériel

Afin de stimuler la réflexion et d'aider les membres de CLDR à suivre la présentation de l'auteur, un résumé par thématique était transmis préalablement à la réunion.

En réunion, il était distribué aux membres une feuille par thématique reprenant un nuage de mots dans lequel se trouvait des constats positifs et négatifs reçus lors de l'enquête en ligne, des interviews et des séances d'informations consultations. Un espace vide à côté du nuage de mots leur permettait de prendre des notes durant la présentation de l'auteur.

Résultats

Dans la majorité des cas, le diagnostic croisé de la partie socio-économique et des constats citoyens a été approuvé.

Quelques précisions ont été apportées dans certaines thématiques:

- **Lieux de vie:** la CLDR a attiré l'attention de l'auteur sur l'absence de l'identité forte du territoire dans son diagnostic: le folklore autour des géants. Et qu'il est important d'insister sur cette thématique.
- **Lieux de travail:** la présence de Pairi Daiza a été identifiée comme un atout, mais également comme étant problématique en raison du manque de communication et de collaboration entre le parc animalier et les services communaux.
- **Mobilité:** un sous-groupe a souligné que le diagnostic partagé ne prenait pas en compte un constat de la partie socio-économique, à savoir le vieillissement de la population. Laquelle est moins encline à la pratique d'une mobilité active.

Après avoir intégré ces constats, les membres de la CLDR ont travaillé en sous-groupe à la rédaction de visions à 10 ans.

Après les deux sessions de travail, 64 visions à 10 ans ont été formulées et une série d'éléments à mettre en place afin d'y

parvenir (voir annexes III.2. et III.3.) identifiée.

Après fusion par sous-thématique, 16 visions à 10 ans ont été formulées et venaient nourrir le diagnostic partagé et esquisser des amorces de projets à mener sur le territoire.

8.5. Travail sur la stratégie de développement

Sur base des visions à 10 ans et des remarques établies par la CLDR sur le diagnostic croisé, l'auteur de PCDR a rédigé une stratégie.

Le travail en CLDR s'est établi en deux temps. Dans un premier temps, le 07 mars 2023, la présentation de la stratégie a permis d'expliquer aux membres la façon dont leurs visions à 10 ans a permis de créer les enjeux et objectifs de la stratégie. La mise en parallèle de ceux-ci avec la vision à 10 ans était ouverte à un débat qui a permis de corriger ou d'amender le travail de l'auteur. De manière générale, la CLDR souhaitait que les objectifs soient plus ambitieux et spécifiques au territoire d'Ath. Sur base des remarques posées, l'auteur a donc corrigé sa stratégie.

Dans un second temps, la stratégie corrigée par l'auteur a été envoyée aux

Thème 1: Cadre naturel

Validation des constats: ☐ Oui ☐ Non 1

Sous-thème 1: Agriculture / Sylviculture

En matière d'agriculture et de sylviculture, dans 10 ans, la commune d'Ath aura réussi 2

en 3

et grâce à

En tenant compte de ...	Leur niveau d'importance pour la commune
.....	1 □ □ □ □ 5
.....	1 □ □ □ □ 5
.....	1 □ □ □ □ 5
.....	1 □ □ □ □ 5
.....	1 □ □ □ □ 5
.....	1 □ □ □ □ 5

- 1 Les constats présentés sur cette thématique sont-ils **vrais pour la commune d'Ath?**
- 2 Vision **rêvée** dans 10 ans (**réussi à**), **comment y arriver** (en) et qui **impliquer** (grâce à).
- 3 **Éléments à prendre en compte** (issu de la présentation de l'auteur)
- 4 Le **niveau d'importance** de l'élément pour **concrétiser la vision rêvée**.

Vision à 10 ans

Document à remplir en séance

Fondation Rurale de Wallonie – Décembre 2023

51

membres de la CLDR afin qu'ils puissent en prendre connaissance et transmettre leurs observations. Cette seconde phase de travail s'est effectuée entre le 07 mars 2023 et le 05 avril. La stratégie a ainsi pu pleinement être appropriée et définie avec les membres de la CLDR.

8.6. Travail sur les fiches-projets

Phase I : Tri et commentaires sur les projets

En amont du travail avec la CLDR, la FRW et l'ICEDD ont collaboré à la compilation de toutes les idées de projets qui ressortaient des réunions préalables, que ce soit en CLDR, en séances d'informations, en GT ou via les différentes enquêtes en ligne.

Le regroupement des idées similaires a permis de faire émerger 253 pistes de projets qui devaient être examinées par les membres de la CLDR.

Ces pistes de projets ont été compilées dans un catalogue. Afin d'aider les membres de la CLDR, une distinction a été posée dans ces projets et ils ont été répartis par l'auteur de programme en quatre catégories, tout en respectant une répartition des projets selon les quatre thématiques abordées lors du diagnostic partagé :

- ❖ 32 lots 0 : projets qui peuvent être mis en place rapidement sans attendre la validation du PCDR³ ;
- ❖ 153 projets potentiels qui pourraient figurer dans le PCDR ;

- ❖ 10 projets qui, après consultation des services communaux, s'avèrent être en cours ou en voie de réalisation prochaine ;
- ❖ 57 projets qui ne sont pas retenus pour des raisons objectives (pas de prise par l'autorité communale, localisation sur propriété privée, etc.).

Ce catalogue a ensuite été transmis aux membres de la CLDR, lesquels devaient remettre leur(s) avis et, au besoin, émettre de nouvelles idées de projets. Ce travail s'est effectué de manière individuelle entre le 16 mars et le 30 mars 2023. Les résultats du travail ont ensuite été communiqués lors de la CLDR du 05 avril 2023 (voir annexe III.5).

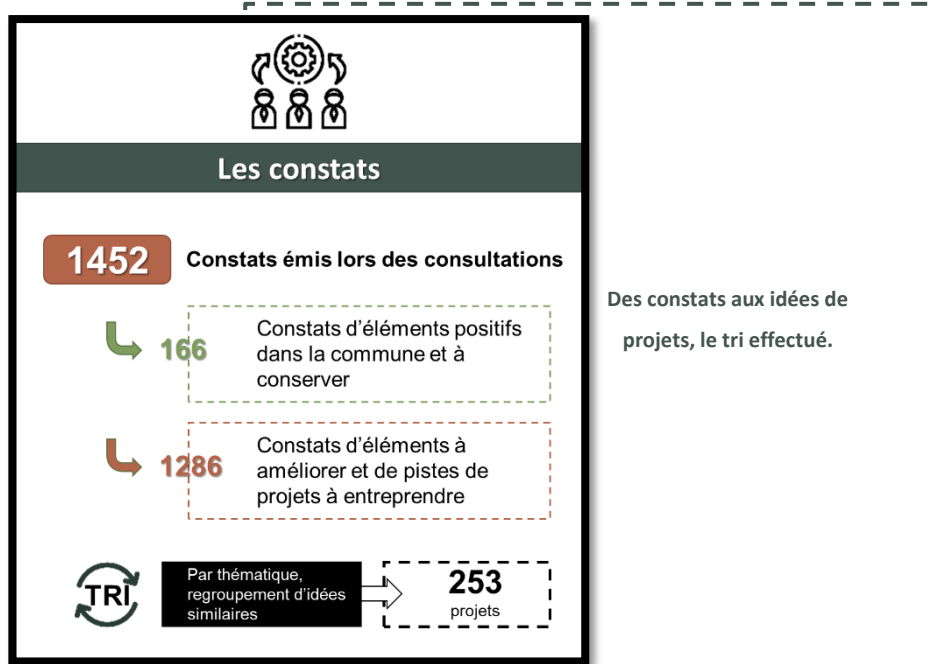
59% des membres citoyens⁴ de la CLDR ont remis leur avis

32 membres de la CLDR sur 54 ont remis leurs commentaires sur le catalogue de projets. Ceux-ci portaient sur les acteurs à associer à la réflexion du projet concerné, des propositions de suppressions pour diverses raisons (projet en cours, jugé infaisable, etc.), des propositions de regroupements et des idées de concrétisations.

Au terme de cet exercice, le catalogue de projets s'est vu enrichi de 18 nouveaux projets et 7 projets ont été retirés, portant le nombre de projet potentiels à 164.

Phase II : Vote de préférence et projets coups de cœur

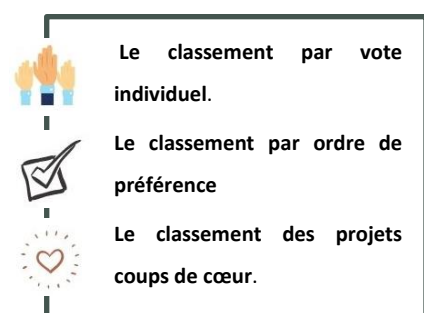
Entre le 17 mars et le 30 mars 2023, les membres de la CLDR ont voté via un questionnaire individuel transmis par mail sur les projets potentiels du PCDR



³ Cf. infra: "9. PARTICIPATION DE LA POPULATION DURANT L'ODR"

⁴ Le nombre de membres de la CLDR a évolué au fil de l'opération. Cf. *participation de la population durant l'ODR*.

identifiés (questionnaire et résultats en annexe III.4. et III.5.). Par sous-thématique et objectifs correspondants, le votant avait droit un certain nombre de voix. Ces voix devaient être priorisées de 1 à au nombre maximum de voix indiqué par la consigne de vote, 1 étant leur projet prioritaire. Dans un second temps, un deuxième vote devait être exprimé sur l'ensemble des projets. Ce système de vote a permis de dégager un classement sous 3 angles :



A ce quatrième comptage, un quatrième classement a été ajouté, à savoir celui de la moyenne des classements des trois premiers. Ce dernier critère permettait de faire ressortir la liste des projets retenus sur base des consignes de votes.

36 membres citoyens de la CLDR ont remis leur avis.

Au total, 36 membres de la CLDR se sont exprimés lors de ce vote, soit 67% des membres de la CLDR ou 76% des membres citoyens.

Au terme de ce vote, 47 projets ressortaient lauréats en respect de la consigne de vote.

Nombre de projets à choisir par objectifs	
Cadre naturel	
Objectifs	Nombre de projets
Réseau écologique et ressources naturelles	3
Agriculture et sylviculture	2
Aménagement du territoire et paysage	3
Lieux de vie	
Logements	3
Services et cohésion sociale	6
Espaces publics et lieux de rencontres	6
Lieux de travail	
Activités productives	2
Commerces et HoReCa	3
Tourisme	3
Energie, Mobilité	
Dynamiques citoyennes, énergie et déchets	3
Circulation automobile	5
Mobilité alternative	8

Bulletin de vote – exemple complété par un membre de la CLDR

CLDR d'ATH : Vote sur les projets potentiels du PCDR

DÉFI 1 : CADRE NATUREL

Vote de préférence (1= projet préféré; 2= 2e place, etc.)

Projet coup de cœur (max. 3 pour tous les projets, tous défis confondus)

3 votes de préférences

Réseau écologique et ressources naturelles

1) Recréer les étangs aux bas-près de la Dendre et en faire une réserve naturelle

2) Développer et valoriser le parc du Tardin à Moulbaix

3) Remettre en fonctionnement des fontaines et sources d'eau (non potable) dans les villages pour l'arrosage et les espaces verts pour la faune

4) Mettre en place un groupe de travail « nature et biodiversité » dont les missions pourraient être : plantation d'arbres fruitiers dans les espaces publics, sensibilisation à la plantation de haies, valorisation et développement de zones boisées, sensibilisation à la verdisation des façades et toitures

5) Instaurer une charte de gestion des prairies entourant la dendre entre Ath et Lessines

6) Développer la trame noire (un couloir écologique sans lumière artificielle pour permettre la circulation des espèces lucifuge : chauves-souris, luciole, chèvêche, ...)

7) (NEW) Développer davantage d'actions de dons d'arbres fruitiers dans les villages

8) (NEW) Mener des actions citoyennes pour embellir la ville et les villages en concertation avec les écoles et les enfants

9) (NEW) Installer des passages enterrés sous les routes pour le passage de la microfaune (batracien, mammifère, ...)

10) (NEW) Création d'un « cordon vert » à travers le territoire athois

11) (NEW) Faire des circuits de guide nature qui explique les plantes, herbes, racines, champignon qui sont comestibles et comment les cuisiner.

2 votes de préférences

Agriculture et sylviculture

12) Soutenir les diversifications agricoles, les produits locaux et les circuits courts, valoriser les maraichers et la vente à la ferme (distributeurs de produits locaux)

13) Mettre en place des actions qui facilitent l'accès à la propriété agricole pour des agriculteurs qui se lancent.

14) Développer l'agroforesterie, développer et soutenir les plantations dans les zones agricoles

15) Préserver les prairies et développer des prairies de fauches à haute valeur environnementale

16) (NEW) Développer des zones où installer des ruches et informer davantage sur le rôle des abeilles

3 votes de préférences

Aménagement du territoire et paysage

17) Aménager le chemin de Scamps à Maffle

18) Mettre en valeur les sites patrimoniaux du village d'Arbre et développer l'initiative existante du comité de village.

19) Remise en valeur des chapelles à Gibecq

20) Mettre en valeur la chapelle au Chêne à Irchonwelz

21) (NEW) Rénover et adapter la chapelle du Bois-Hellin à Mainvaut, qui fait partie intégrante du paysage du village.

22) (NEW) Réaliser des travaux à la forge d'Ostiches

23) Mettre en valeur le Mont de Mainvaut

24) Mettre en valeur la chaussée romaine à Mainvaut

25) Mettre en valeur le patrimoine du village à Moulbaix

26) Mettre la priorité sur la rénovation du bâti ancien avant de créer de nouveaux bâtiments : réaliser un cadastre des bâtiments inutilisés, favoriser le rachat des bâtiments inoccupés par des promoteurs/des pouvoirs publics

27) Rationaliser les aménagements des zonings à Ghislenghien

Résultats de votes – exemple cadre naturel

RÉSEAU ECOLOGIQUE ET RESSOURCES NATURELLES

36 votants

198 points distribués

18 coups de cœur sur 100 projets coups de cœur sélectionnés

5

N°	Intitulé du projet				
1	Recréer les étangs aux bas-près de la Dendre et en faire une réserve naturelle	22%	10%	8%	14%
2	Développer et valoriser le parc du Tardin à Moulbaix	8%	5%	3%	5%
3	Remettre en fonctionnement des fontaines et sources d'eau (non potable) dans les villages pour l'arrosage et les espaces verts pour la faune	39%	16%	11%	22%
4	Mettre en place un groupe de travail « nature et biodiversité » dont les missions pourraient être : plantation d'arbres fruitiers dans les espaces publics, sensibilisation à la plantation de haies, valorisation et développement de zones boisées, sensibilisation à la verdisation des façades et toitures	33%	12%	8%	18%
5	Instaurer une charte de gestion des prairies entourant la dendre entre Ath et Lessines	5%	5%	0%	5%
6	Développer la trame noire (un couloir écologique sans lumière artificielle pour permettre la circulation des espèces lucifuge : chauves-souris, luciole, chèvêche, etc.)	28%	8%	3%	13%
7	(NEW) Développer davantage d'actions de dons d'arbres fruitiers dans les villages	19%	7%	0%	9%
8	(NEW) Mener des actions citoyennes pour embellir la ville et les villages en concertation avec les écoles et les enfants	31%	12%	3%	15%
9	(NEW) Installer des passages enterrés sous les routes pour le passage de la microfaune (batracien, mammifère, ...)	17%	6%	0%	7%
10	(NEW) Création d'un « cordon vert » à travers le territoire athois	44%	16%	11%	24%
11	(NEW) Faire des circuits de guide nature qui explique les plantes, herbes, racines, champignon qui sont comestibles et comment les cuisiner.	17%	6%	3%	8%

AGRICULTURE ET SYLVICULTURE

36 votants

72 points distribués

5 coups de cœur sur 100 projets coups de cœur sélectionnés

2

N°	Intitulé du projet				
12	Soutenir les diversifications agricoles, les produits locaux et les circuits courts, valoriser les maraichers et la vente à la ferme (distributeurs de produits locaux)	58%	39%	8%	35%
13	Mettre en place des actions qui facilitent l'accès à la propriété agricole pour des agriculteurs qui se lancent.	14%	6%	0%	7%
14	Développer l'agroforesterie, développer et soutenir les plantations dans les zones agricoles	56%	17%	3%	19%
15	Préserver les prairies et développer des prairies de fauches à haute valeur environnementale	33%	19%	0%	18%
16	(NEW) Développer des zones où installer des ruches et informer davantage sur le rôle des abeilles	42%	18%	5%	27%

Fondation Rurale de Wallonie – Décembre 2023

54

Phase III : Appropriation des résultats de votes sur les projets par la CLDR

En séance du 05 avril 2023, la CLDR s'est réunie pour prendre connaissance des résultats des votes. Un travail en sous-groupes leur a été proposé.

Le but était de parcourir les résultats du vote, de valider ou non ces projets et de dresser une liste de projets sélectionnés pour la suite du processus en respectant les mêmes consignes que celles du vote, à savoir un nombre de projets limité par sous-thématique. Les groupes pouvaient sélectionner un projet supplémentaire par sous-thématique qui, selon eux, devait être retenu.

Afin de les aider à dans leurs décisions, les quatre systèmes de classement des projets étaient à leur disposition (voir annexe III.5.).

Regroupement, sélection, un consensus approche.

L'exercice a permis aux membres de la CLDR de sélectionner les projets du PCDR. Sur base de leurs discussions, chaque sous-groupe a effectué une sélection des projets. Certains groupes ont même dépassé la consigne initiale et proposé des regroupements de projets afin qu'un plus grand nombre de projets soit représenté aux étapes suivantes.

A cette étape, 75 projets ont été retenus pour la suite de l'élaboration du PCDR. Ces 75 projets ont été communiqués dans un catalogue de projets actualisé contenant l'intitulé des projets et les remarques émises par les membres de la CLDR lors de l'étape "Commentaires sur les projets".



La CLDR répartie en quatre sous-groupes et travaillant sur la sélection des projets.

Phase IV : Avis extérieurs à la CLDR sur les projets

1. Avis des adolescents de la commune

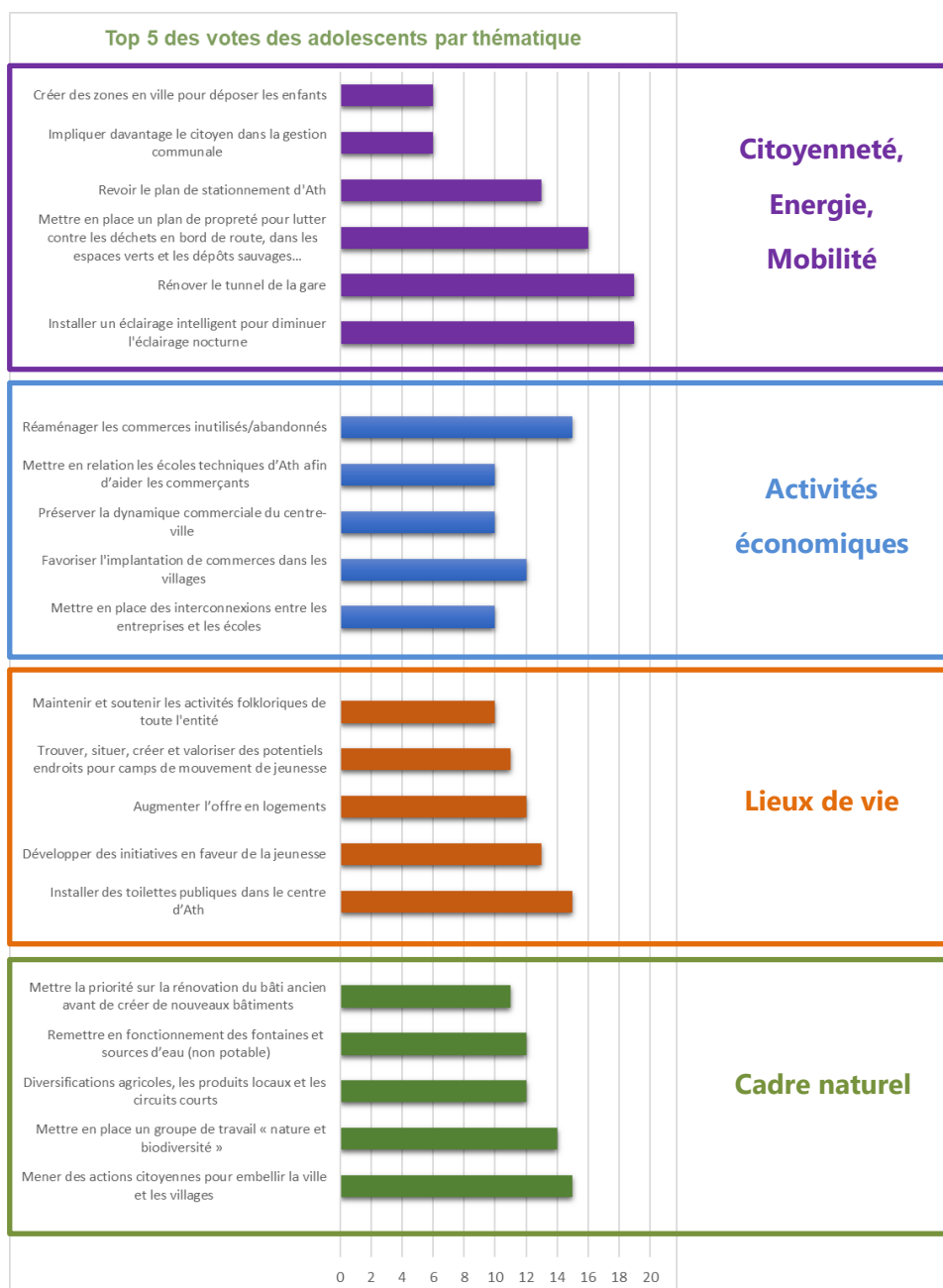
Les 75 idées de fiches-projets ont ensuite été soumises au vote d'un public adolescent (classes de 5^e et 6^e secondaires). Ce panel a été constitué à la suite des consultations dans les écoles (cf. *infra*). Afin de recueillir leurs avis, les professeurs des écoles consultées ont été sollicités afin de servir de relai auprès des jeunes.

Par un sondage disponible entre le 20 avril et le 10 mai 2023, les jeunes étaient invités à choisir, par thématique, maximum 2 projets qu'ils trouvaient important.

Au total, 57 adolescents ont exprimé leur avis. Ce vote a permis d'identifier l'intérêt des jeunes sur certains projets et, également, de donner un focus "jeunes" aux fiches-projets identifiées par la CLDR.

2. Avis des services de la commune d'Ath

Entre la CLDR du 05 avril et celle du 24 mai, les services communaux ont été interrogés sur les projets sélectionnés. Leurs avis ont permis d'obtenir des informations d'actualité sur les projets (retenus, abandonnés, autres). De même, l'expertise de l'auteur a été mise à contribution afin de regrouper les fiches similaires aux objectifs similaires afin d'obtenir 48 intitulés de fiches-projets dans lesquels se retrouvent l'ensemble des commentaires émis par la CLDR.



Phase V: priorisation des projets en CLDR

Le 24 mai 2023, la CLDR a procédé à la validation du travail effectué avec les services techniques de la commune. Sur base des remarques et des commentaires reçus, la CLDR a validé les propositions de suppressions (pour des raisons de projets prévus, en cours, déjà réalisés ou pour des raisons de retours d'expériences négatives) et de regroupement des projets.

Méthodologie

Ensuite, les membres de la CLDR, répartis en quatre sous-groupes, ont été invités à prioriser les projets restants en 3 lots : le lot 1 concerne les projets prioritaires qui seraient mis en œuvre dans les trois premières années de vie du PCDR suivant sa validation, le lot 2, les projets qui seraient réalisés entre les années 4 et 6 de mise en vie du PCDR, et le lot 3, les projets qui seraient activés lors des années 7 à 10 de mise en vie du PCDR. A cette fin, chaque sous-groupe disposait d'un catalogue des projets restants dans lequel se trouvaient les informations relatives à chacun d'entre eux (descriptif, localisation, partenaires, coût estimé, subsidiable en développement rural ou non, plébiscité par les jeunes, avis des services communaux) ainsi que de bandelettes avec leurs intitulés. Le but était de répartir les projets par lots tout en essayant de garder une certaine égalité des thématiques et coût par lot.

Interprétation des résultats

Quatre types de classement sont mis en exergue par l'exercice. Les projets en lot 1, lot 2, lot 3 ou sortis du PCDR. Afin d'établir un classement des projets, le résultat de

chaque sous-groupe a été compilé et une pondération a été mise en place.

- Un projet en lot 1 recevait 3 points;
- Un projet en lot 2 recevait 2 points;
- Un projet en lot 3 recevait 1 point;
- Un projet non-classé recevait une note négative d'un point.

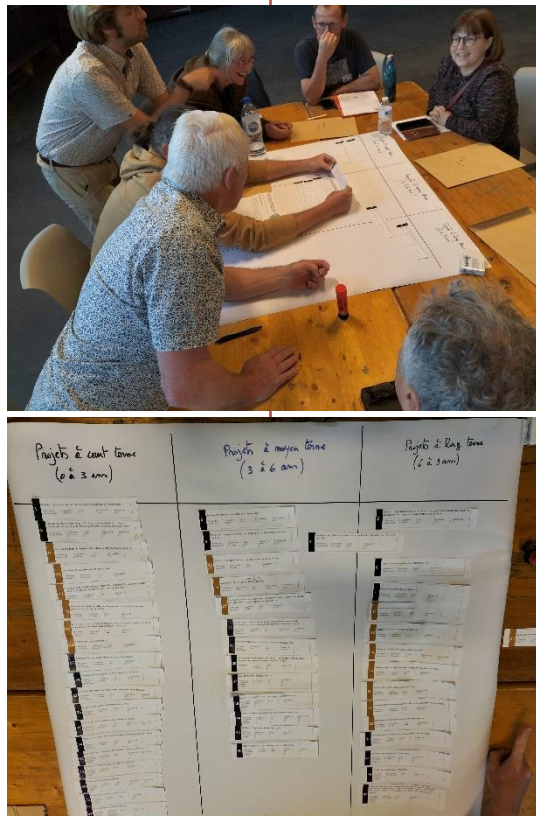
Ainsi, l'ensemble des projets a pu obtenir une cotation sur 12 points.

Ce classement a été présenté à la session suivante de la CLDR (7 juillet 2023). L'auteur de programme a ensuite proposé à la CLDR de se focaliser sur les projets qui avaient un minimum de 7 points sur 12 afin de les conserver dans le PCDR.

La priorisation s'est vue validée de la manière suivante:

- En lot 1, 9 projets qui ont reçu minimum 11 points sur 12 ;
- En lot 2, 10 projets qui ont reçu entre 9 et 10 points sur 12;
- En lot 3, 16 projets qui ont reçu entre 7 et 8 points sur 12.

Parmi ces 35 projets, certains ont encore été supprimés car ils sont soit repris dans un autre programme d'actions (exemple: revoir le plan de stationnement d'Ath), soit ils figurent déjà au cœur des intentions dans la mise en œuvre des projets (exemple: améliorer les accès PMR) ou encore parce qu'ils sont intégrés à d'autres projets. Chaque projet a été soumis à un débat ainsi qu'à la priorisation. En fin de réunion, la CLDR avait déterminé une liste de 30 projets réparties en 3 lots.



Première priorisation des projets par la CLDR en sous-groupe et exemple de résultat obtenu

Exemple de fiche-projet intermédiaire à disposition des membres de la CLDR pour la priorisation des projets (cf. annexe III.6.)

1

Mettre en place un groupe d'actions et de sensibilisation « Biodiversité »



Description du projet

Le projet prévoit la mise en place d'un groupe de travail composé de différents partenaires et associations naturalistes dont les objectifs seraient d'envisager et de mettre en place des actions en faveur de la biodiversité à Ath.

Parmi les actions possibles, il est suggéré de :

- Recenser/mettre à jour tous les arbres remarquables, haies et alignements d'arbres;
- Mettre en place des actions de plantations de haies pour subvenir aux besoins des oiseaux;
- Installer des nichoirs pour consolider les populations d'oiseaux présents en ville et dans les villages;
- Favoriser les plantations en coeur de village et dans la ville d'Ath pour favoriser la biodiversité et d'augmenter les zones d'ombrages en zones habitées;
- Créer un maillage écologique autour des sentiers;
- Lutter contre les espèces nuisibles;
- Sensibiliser le public par des actions spécifiques telles que l'organisation de classes vertes, la mise en place d'actions participatives (plantations, par exemple), la création d'un réseau de jardiniers souhaitant partager leurs connaissances;
- Réunir les associations naturalistes et écologiques pour définir un calendrier d'événements récurrents en lien avec la préservation de la faune et la flore;
- S'appuyer sur l'image "Ath, pays vert" pour préserver et développer les bocages et paysages de l'entité.



Localisation

TOUTE LA COMMUNE

JEUNES



Coût du projet



Projets subsidiés via PCDR?

NON



Partenaires

Associations naturalistes (Parc Naturel du Pays des Collines, Contrat-Rivière, CRASEN, etc.), associations villageoises, écoles, service environnement



Avis des services

MAISON CULTURELLE D'ATH

La Biennale d'Art et du Végétale pourrait contribuer à la verdurisation des façades; Le projet "Jeunes et citoyens" (à destination des écoles fondamentales) pourrait être un levier d'actions et de sensibilisation.

Phase VI: travail sur le contenu des projets

Lors des trois réunions de CLDR suivantes (les 10 et 17 octobre ainsi que le 07 novembre), les fiches-projets ont été présentées. Celles-ci avaient été rédigées par l'auteur de programme sur base des commentaires reçus par la CLDR, les associations locales et les services de la Ville d'Ath.

Méthodologie

Lors de chaque session, une dizaine de fiches-projets abouties ont été présentées et débattues en séance avec les membres de la CLDR.

Programme de présentation lors de ces sessions

CLDR du 10 octobre

3 fiches-projets du lot 1

4 fiches-projets du lot 3

CLDR du 17 octobre

2 fiches-projets du lot 1

4 fiches-projets du lot 2

4 fiches-projets du lot 3

CLDR du 07 novembre

2 fiches-projets du lot 1

1 fiche-projet du lot 2

9 fiches-projets du lot 3.

Les projets présentés se sont vus amendés et complétés lors de débats. De cette manière, le contenu de chaque fiche a fait l'objet d'échanges où chacun a pu prendre la parole. L'ensemble des remarques ont ensuite été communiquées à l'auteur de programme, lequel a complété les fiches avec les souhaits de la CLDR.

Animations des sous-groupes pour les fiches-projets "Petits espaces de convivialité dans les villages" et "Abords d'école"

Deux fiches du lot 1 manquaient de données précises pour permettre la rédaction d'une fiche-projet, à savoir:

- Aménagement des abords d'écoles
- Aménager des petits espaces de convivialité dans les villages.

Ces fiches ont été traitées respectivement en sous-groupe le 10 et 17 octobre après la présentation des autres fiches-projets.

Ces deux fiches ont ensuite été présentées lors de la session du 07 novembre.

Afin d'identifier les besoins concernant les projets susmentionnés, la CLDR a travaillé en sous-groupes composé de membres issus d'une même répartition géographique. 4 sous-groupes ont été formés.

Lors de la session consacrée aux abords d'écoles (le 10 octobre 2023), les participants avaient à leur disposition un reportage photographique, un fond de carte et plusieurs propositions d'aménagements du site identifiés par l'auteur (voir annexe III.9.). Le but était

d'identifier l'aménagement à réaliser soit en s'inspirant des exemples donnés, soit en proposant de nouveaux aménagements. Durant 45 minutes, chaque sous-groupe a ainsi passé en revue 3 à 4 abords d'école et proposé des aménagements à réaliser. Une mise en commun a ensuite clôturé la réunion.

Le 17 octobre, les sous-groupes ont été constitués de la même façon pour travailler sur les aménagements de convivialité dans les villages (voir annexe III.10.). A nouveau, les participants avaient à leur disposition un fond de carte identifiant les parcelles communales, un reportage photographique du village et les besoins formulés lors des différentes phases de consultations. Après 45 minutes, l'ensemble des villages a été passé au crible et des aménagements ont été proposés pour 17 d'entre eux.

Le travail a permis de collecter les informations utiles à la rédaction des fiches-projets, lesquelles ont été présentées le 07 novembre.



Travail sur le contenu des projets – réunion de travail à Houtaing le 10 octobre 2023

Exemple de documents à dispositions de la CLDR lors des sous-groupes de travail "Abords d'école" et "Espaces de convivialité"

Abords d'école



Orthophoto du village avec localisation des prises de vues et de l'école concernée



Exemple de photo à disposition des membres de la CLDR



Proposition d'aménagements par l'auteur de programme



Identification et localisation des aménagements souhaités par la CLDR

Espaces de convivialité



Reportage photographique dans le village

- Meslin-l'Évêque**
- Grande place avec jeu de balle pelote / chalets et urinoirs
 - Espace vert avec terrain de pétanque
 - Friche à proximité de l'ancienne gare avec banc et poubelle

Description succincte des espaces existants



Carte des parcelles communales existantes dans le village

Résultat: aménagement souhaité

Meslin-l'Évêque	Espace autour du terrain de pétanque – rue des Rentiers	- Rénover l'espace « terrain de pétanque » et le banc attenant. - Développer la zone autour du rieu. La commune étant propriétaire de terrain ne serait-il pas possible de créer du lien entre les parcelles et de créer un espace intergénérationnel avec le terrain de pétanque actuel + aire de jeux + petit pont au-dessus du rieu. - Améliorer le cadre végétal sur la place par des plantations sans que cela n'ait de retombées sur les activités qui s'y déroulent (balle pelote, chapiteau, etc.).
-----------------	---	---

Critères de sélection établi par la CLDR pour sélectionner un projet à activer

**Propriété****Localisation****Coût****Urgence et besoins****Porteur(s) du projet****Implication des services techniques de la Ville****Subside possible par le Développement Rural****Public(s) cible(s)****Lien avec la stratégie du PCDR****Maintenance et durabilité****Etat des lieux de l'offre actuelle****Autres pistes de subsides**

8.7. Approbation du PCDR

Le 13 décembre 2023, la CLDR s'est réunie afin d'approuver le PCDR. Cette réunion a également été le moment pour déterminer le premier projet à activer.

Méthodologie

En amont de la réunion, les membres de la CLDR ont reçu, par courrier, la synthèse du PCDR. Ils ont également reçu, par mail, l'ensemble du PCDR.

De même, lors de la dernière réunion sur le contenu des projets, un focus avait été fait sur les critères à établir pour choisir le premier projet. En CLDR du 07 novembre, les membres ont ainsi déterminé les critères de sélection pour le premier projet à activer (cf. tableau ci-dessous).

Afin de permettre aux membres de la CLDR de bien prendre connaissance des critères affectés à chaque projet, un document a été diffusé auprès d'eux avant la réunion. Pour chaque projet, éligible par un subventionnement en développement rural, un fiche-technique a été réalisée.

Sur base de celle-ci, les membres ont été invité à effectuer une pondération entre

les cinq projets via un bulletin de vote. Cette méthode présente l'avantage de s'exprimer sur l'ensemble des projets retenus en effectuant une priorisation. De cette manière, les membres devaient établir une cotation entre 1 et 5 pour chaque projet (consigne de vote, voir ci-dessous).

Après ce premier vote, un second était consacré à l'élection du citoyen qui représenterait la CLDR au PAT. A cette fin, le moyen proposé était l'élection sans candidat. Pour cette élection, chaque membre devait exprimer qui selon lui serait le plus à même de représenter la CLDR. Afin d'aider les membres choisir, un

débat s'est posé sur les critères du membre retenu.

Résultats

Le PCDR a été approuvé par la CLDR.

La proposition d'activation du premier projet a été faite, à savoir: "Aménager les abords d'école".

Le candidat et deux suppléants ont été désignés sur base des critères suivants:

- Disponibilité;
- Aisance à parler en public;
- Participation aux réunions de la CLDR;

Nom du projet	Points	
Rénover la chapelle du Bois Hellin en maison de village	1	→ Projet le moins prioritaire
Rénover le tiers-lieu de la forge d'Ostiches	2	
Aménager les abords d'écoles des villages	3	
Aménager et rénover des espaces de convivialité dans les villages	4	
Rénover les sentiers fonctionnels de l'entité	5	→ Projet le plus prioritaire

EXEMPLE

VOTE SUR TOUS LES PROJETS ÉLIGIBLES DU LOT 1

UN PROJET = UNE NOTE DE 1 À 5

NOTE UNIQUE : DEUX PROJETS NE PEUVENT PAS AVOIR LA MÊME NOTE

5 ■ Note maximale (projet le plus prioritaire)

1 ■ Note minimale (projet le moins prioritaire)

Réponse d'une fiche-projet aux critères identifiés par la CLDR: exemple.

Aménager les abords d'écoles des villages



Propriété	Ville d'Ath
Localisation	Arbre, Bouvignies, Ghislenghien, Irchonwelz, Isières, Lanquesaint, Ligne, Maffle, Mainvault, Meslin-l'Evêque, Ormeignies et Rebaix
Coût	110.672€
Subsides via PCDR	60% (sur max. 500.000€) Subsides 42.592€ Part communale 68.080€
Porteur(s) du projet	Ville d'Ath
Besoins	Renforcement de la sécurité piétonne autour des écoles
Implication services communaux	Actualisation des besoins avec les écoles Montage du dossier (CSC, etc.) Suivi du dossier et du chantier Entretien
Public(s) cible	Ecoles et leurs usagers
Maintenance	Entretien par les services communaux
Offre actuelle	Selon les écoles, les aménagements existants varient
Lien stratégie PCDR	Objectif 5 : Renforcer le pôle de services du centre-ville et pérenniser ceux dans les villages dont les écoles
Pistes de subsides	PIMACY, PIWACY, appels à projets, Commune

Résultats du vote sur le premier projet

Rénover la chapelle du Bois Hellin en maison de village

Points récoltés: 68

Rénover le tiers-lieu de la forge d'Ostiches

Points récoltés: 90

Aménager les abords d'écoles des villages

Points récoltés: 119

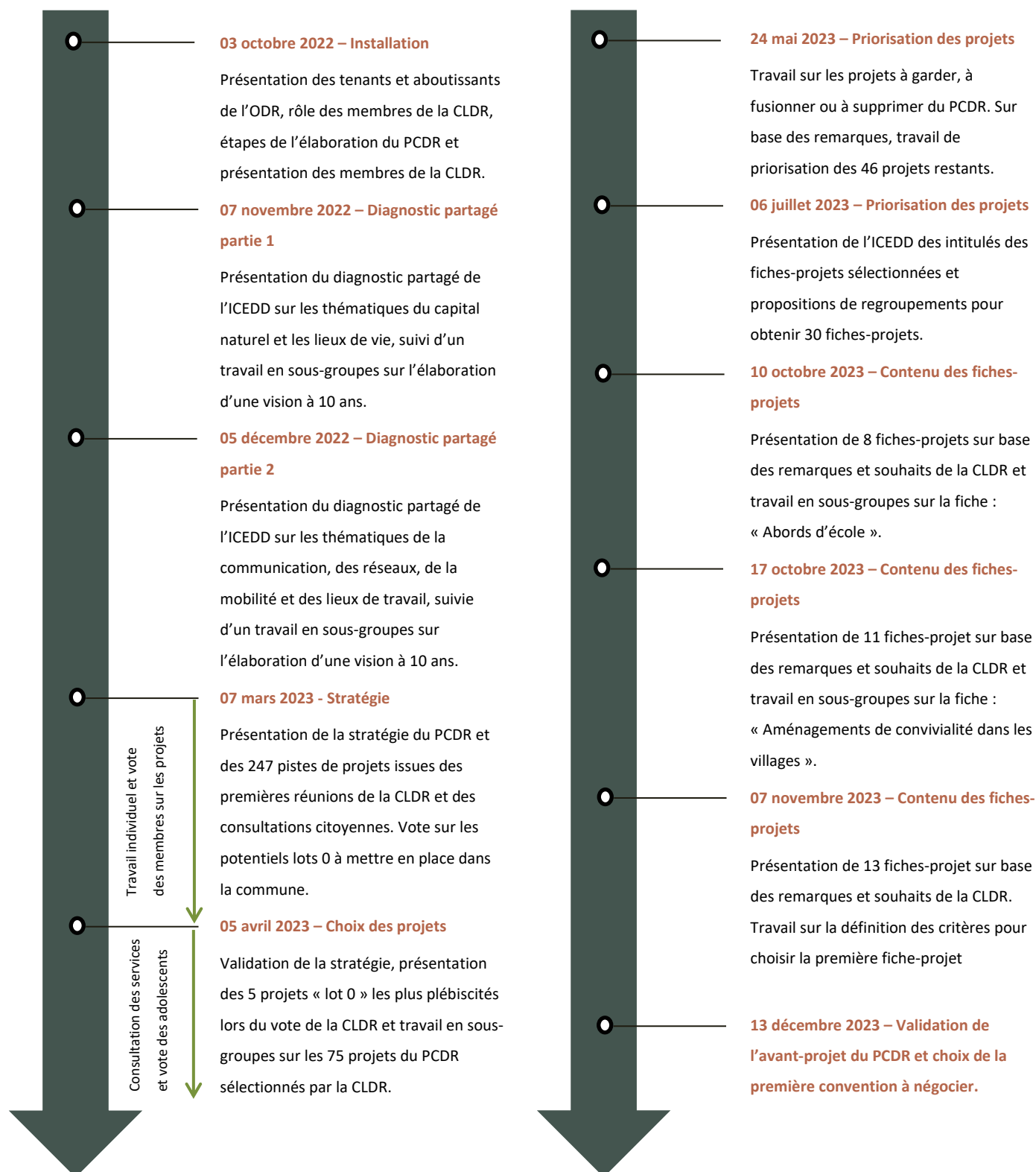
Aménager et rénover des espaces de convivialité dans les villages

Points récoltés: 94

Rénover les sentiers fonctionnels de l'entité

Points récoltés: 94

8.8. Calendrier et synthèse des réunions de la CLDR



8.8. Taux de participation des membres de la CLDR

Au total, 11 réunions de CLDR ont été nécessaires à l'élaboration du PCDR. Il est à souligner que le taux moyen de participation des membres citoyens est supérieur à la moyenne, attestant de l'intérêt des membres pour ces réunions (59,5%). Cet intérêt se traduit également dans le faible taux d'absentéisme sans justification aux réunions (en moyenne 15% des membres citoyens de la CLDR) et une moyenne de participation citoyenne supérieure à la moyenne (59,5%).

Le quorum citoyen a donc été atteint dans 9 des 11 réunions. La participation minimale, le 7 juillet 2023, s'explique aisément par le début des vacances d'été.

On note une évolution dans le nombre de membres citoyens. Des démissions ont été reçues en cours d'élaboration du PCDR.

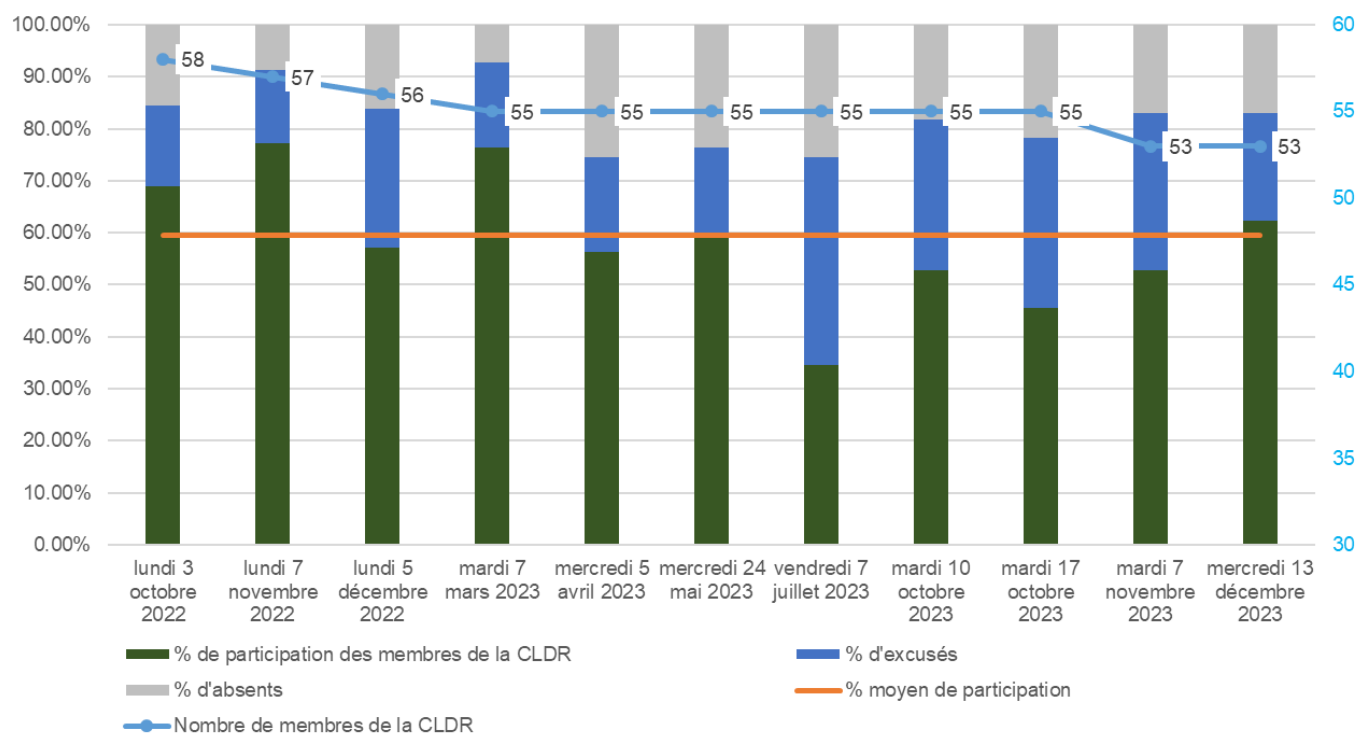
Celles-ci sont dues à :

- une démission sans avoir participé à la moindre réunion de CLDR (2) ;
- une mauvaise compréhension du rôle de la CLDR (1);
- le manque de temps pour participer aux réunions (3);
- le déménagement dans une autre commune (1).

En plus de la participation aux réunions, on félicitera les membres pour leur assiduité dans le travail proposé par les AD. Au cours de l'élaboration du PCDR, les membres ont pris connaissance de la matière et l'ont commentée. Une bonne participation qui s'accompagne de projets en phase avec les

réflexions qui se sont menées durant tout le processus.

Evolution du nombre de membres de la CLDR et participation en CLDR



9. PARTICIPATION DE LA POPULATION DURANT L'ODR

Résumé de la participation citoyenne durant l'élaboration du PCDR

Au total, **1.083 habitants** d'Ath ont été consultés durant l'élaboration. Cette consultation se répartit de la manière suivante:

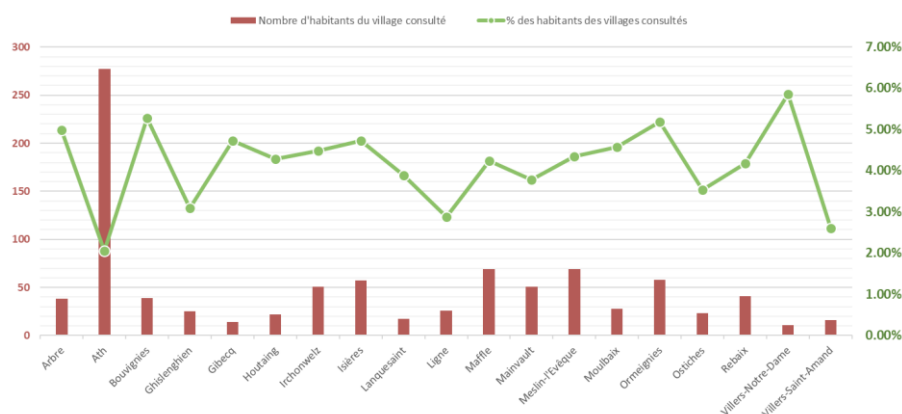
Citoyens consultés	628
Elèves de primaires consultés	313
Elèves du secondaire consultés	142
Participation des élus du Conseil Communal	11 sur 29

Cette consultation représente 3,69% de la population totale athoise toute tranche d'âges confondus (tous les chiffres sont disponibles en annexe II.6.).

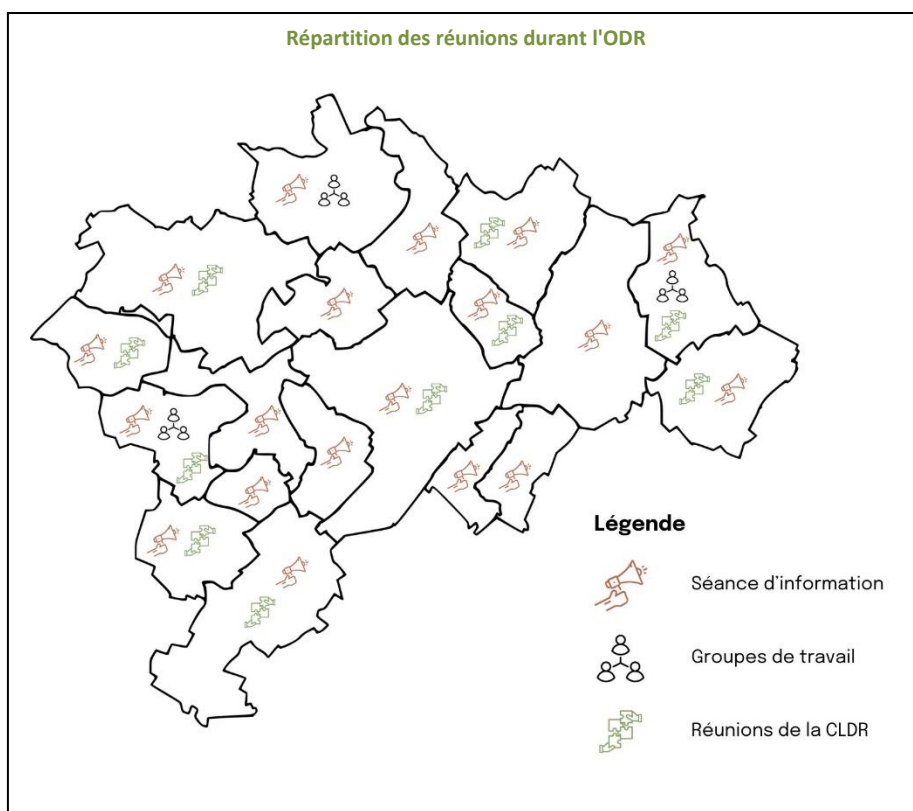
La provenance géographique des personnes consultées (hors écoles dont les provenances des élèves n'ont pas été comptabilisées) évoque une participation citoyenne dans les villages de 4,14%. Cette participation s'est surtout concentrée lors des phases de séances d'information (en ligne et présentiel) et de la consultation des écoles. Ensemble, ces 3 phases représentent plus de 95% des personnes consultées lors de l'ODR.

Afin de stimuler la participation citoyenne, une réunion au moins s'est tenue dans chaque village (cfr. Carte ci-contre).

Comparaison du nombre de personnes consultées et du pourcentage d'habitants consultés par village



Répartition des réunions durant l'ODR



10. PROJETS ET ACTIONS MIS EN PLACE DURANT L'ÉLABORATION DU PCDR

Identification des projets à mettre en place avant l'approbation du PCDR

Lors des différentes phases de consultation, de nombreuses pistes de projets ont été évoquées. Certaines ont été identifiées comme étant des lots 0 (cf. supra).

A l'aide de la CLDR, un listing complet des lots 0 et une priorisation de réalisation ont été établis. Afin de déterminer la liste des lots 0 et leur ordre d'activation, un vote a été mis en place.

La CLDR s'est exprimée en séance lors de la CLDR et en ligne pour les personnes absentes lors de la réunion. La consigne de vote était de voter pour 5 projets à réaliser et, au moins, trois projets dans lesquels les membres de la CLDR souhaitent s'impliquer.

Les résultats ci-contre ont ainsi permis de visualiser clairement quels projets étaient les plus plébiscités par les membres de la commission.

Au vu des résultats, l'accent a été mis sur les 5 premiers projets, lesquels sont développés en partie 5 du présent PCDR.

Quant aux autres projets non sélectionnés, une attention particulière a été posée afin qu'ils soient repris en tant qu'actions des fiches-projets du PCDR.

Projets	Vote préférentiel	Engagement
1 Poursuivre la mise en œuvre d'aménagements pour lutter contre les coulées boueuses, lutter contre l'érosion des sols agricoles	21	8
2 Faire un inventaire des sentiers de la commune	21	18
3 Sensibiliser les habitants sur la richesse du monde agricole athois (productions locales, centre d'essais horticole, pratiques innovantes, ...), développer les relations entre les producteurs et les consommateurs, améliorer la compréhension des pratiques agricoles et favoriser les échanges entre citoyens et agriculteurs, définir un code de bonne conduite agricole	19	15
4 Accentuer l'entretien des sentiers	17	12
5 Créer des circuits pédestres avec indices kilométriques, remise en état du 3.05, baliser le circuit des Alouette à Gibecq et créer un parcours des chapelles	14	7
6 Développer la communication sur les événements culturels et folkloriques (livret, panneaux numériques, ...)	12	6
7 Promouvoir les commerces locaux	11	3
8 Revoir les panneaux indicateurs et les pictogrammes liés à l'offre touristique	11	6
9 Informer sur la législation et les règles de protection du patrimoine	10	0
10 Créer un réseau d'espaces de potagers/jardins partagés	9	5
11 Faire connaître le Réseau Points-Nœuds	9	6
12 Accentuer l'accueil des nouveaux habitants, créer une journée d'accueil	8	8
13 Améliorer le fleurissement dans les villages, développer un concours	7	4
14 Sensibiliser les habitants au respect du voisinage, Sensibiliser les nouveaux habitants à la vie en milieu rural, sensibiliser les propriétaires de chiens afin d'éviter les nuisances, sensibiliser à la problématique des déjections canines et des mégots de cigarettes	7	4
15 Accentuer l'aménagement des cimetières « nature »	5	3
16 Retendre les actions de la semaine de la mobilité à l'ensemble du territoire	5	1
17 Réhabiliter le sentier des Près à Moulbaix	5	4
18 Soutenir et augmenter le nombre d'ambassadeurs de la propreté	4	4
19 Créer des zones de compostage communautaire	4	1
20 Créer une action "Ath sans voiture" mensuelle	4	1
21 Lutter contre le stationnement sauvage	4	0
22 Proposer des activités de gymnastique douce	3	4
23 Installer des structures pour le stationnement de vélos dans le centre-ville, créer un abri vélo aux alentours de la Rasselière et du chemin des Cheminots	3	1
24 Mettre la rue de la Poterie en sens unique pour minimiser les soucis aux heures de pointes scolaires	3	2
25 Mettre en place un PEDIBUS	2	0
26 Créer une campagne de sensibilisation sur l'auto-stop	2	2
27 Créer un comité de fête du village à Ghislenghien	1	0
28 Réorganiser une fête de village à Ormeignies	1	0
29 Créer un four à pain communautaire à Houtaing	1	0
30 Promouvoir l'utilisation de la végétation en façade comme isolant naturel	1	0
31 Sensibiliser à la conduite passive	1	1
32 Créer un concours d'illumination à Noël	0	0
33 Réaménager le terrain de pétanque de Meslin-l'Évêque	0	0